

ACTUVERNIER

2023 / N° 8



Budget 2024

Des montants importants investis pour limiter notre empreinte carbone

Illuminations de fin d'année

Les employés communaux sont à pied d'œuvre depuis la mi-octobre

Sports

Portrait d'un brillant karateka verniolan

Déchets

Calendrier détachable avec des informations sur les collectes

-
- 4 Le budget 2024, un exercice prudent tourné vers l'avenir
-
- 7 Séances du Conseil municipal
- 11 Communications, séances du 10 octobre au 14 novembre 2023
- 13 Vernier accueille ses nouveaux habitants
-
- 17 La face cachée des illuminations de fin d'année
- 18 Mobilité dans le quartier de l'Étang
- 20 Horaires de fin d'année de l'administration communale
- 21 Action impôts – jusqu'au 31 mai 2024
- 23 Trois arbres ont dû être abattus dans le préau de l'école des Ranches
- 24 Voyage dans le temps au petit déjeuner des entreprises verniolanes
- 25 Les trottinettes électriques sont interdites aux moins de 14 ans
- 26 Les différences mises à l'honneur à l'école
- 27 Vernier lutte contre le harcèlement de rue
- 28 Deux prix pour la Ville de Vernier
- 29 Trouve ta place d'apprentissage !
- 30 Vernier prend des mesures pour les espèces menacées au Bois de la Grille
- 35 Trions mieux !
-
- 36 Spectacles Vernier Culture 2023-2024
- 38 L'aventure créative et architecturale du Musée Ephémère continue
- 39 Ateliers Danse en famille
- 41 FILMARcito 2024 : le programme des projections pour les enfants
- 42 Anaïs, jeune maman proche aidante de son fils
- 45 Étang solidaire : unir les voisins pour la bienveillance
-
- 52 Sacha Décosterd a brillé aux championnats du monde de karaté
- 56 Alexis, jeune pilote prometteur de kart
-
- 59 Promotions Seniors 2023
-
- 60 Association des Intérêts de Vernier- Village

Édité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et
de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledeVernier
www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 12 janvier 2024
Parution : 7 février 2024
Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 950 exemplaires,
8 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité
envers le contenu des articles et
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève
sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la
culture et de la communication
Crédit de couverture : iStock - stonepic



VERNIER 
Une Ville pas Commune



Martin Staub, Mathias Buschbeck, Maire, et Gian-Reto Agramunt

© Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Le budget annuel est une des pièces maîtresses de l'administration communale. Il fixe les dépenses pour les douze prochains mois. Son élaboration revêt donc des enjeux importants. Elle se complexifie lorsque les projections des recettes à venir transmises par le Canton se révèlent être, au dernier moment, moins importantes qu'annoncées.

C'est précisément cette situation à laquelle nous avons dû faire face cette année. Toute la difficulté consistait alors à limiter les charges tout en maintenant la qualité des prestations et en préparant l'avenir. Alliant prudence et audace, le projet de budget 2024 répond à ces exigences. Le déficit présenté ne devrait être que passager. Un retour à l'équilibre est d'ores et déjà prévu dès 2025.

L'année 2024 sera riche en réalisations. Au cours de ces prochains mois, les habitantes et les habitants découvriront notamment les premiers abribus aux toits végétalisés et verront prendre forme deux impressionnantes passerelles dédiées à la mobilité douce – celle de l'Aventure à l'Étang et celle sur le Rhône à Aire. Une nouvelle crèche sera également inaugurée à Châtelaine dans les anciens locaux de la police municipale, rénovés et réaménagés dans cette perspective.

Ce dernier magazine de l'année est par ailleurs l'occasion de mettre en valeur les employés du service de l'environnement urbain à pied d'œuvre depuis la mi-octobre pour apporter un peu de magie dans nos rues durant ces longues nuits d'hiver, de découvrir deux sportifs verniolans talentueux, de vous informer des mesures à venir dans le Bois de la Grille pour préserver les espèces menacées et de souligner, enfin, le courage des proches aidants à travers le témoignage poignant d'une jeune maman de notre commune.

Nous vous informons que l'administration sera fermée pendant les fêtes de fin d'année et votre magazine communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution dès le 7 février 2024!

Dans l'intervalle, nous vous souhaitons, chères Verniolanes, chers Verniolans, de belles Fêtes et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Conseil administratif

Martin Staub, Gian-Reto Agramunt et Mathias Buschbeck

Le budget 2024, un exercice prudent tourné vers l'avenir

Des montants importants seront investis pour développer les modes des transports doux et limiter la consommation d'énergie.



L'année 2024 sera une période de transition pour la Ville de Vernier. Exercice phare de l'année, l'élaboration du budget est toujours une tâche délicate pour les autorités et l'administration communales. Il s'agit effectivement de définir l'ensemble des dépenses pour les douze prochains mois en s'assurant de maintenir la qualité des prestations proposées tout en préparant l'avenir.

Alors que le Conseil administratif va entamer la dernière année complète de la législature 2020-2025, ses membres sont désormais rompus à l'exercice.

Reste qu'en matière financière, les aléas sont nombreux. Pour planifier leurs dépenses, les magistrats se basent sur les projections de revenus établis par l'Administration fiscale cantonale (AFC). Ces données sont régulièrement mises à jour sur la base de nouveaux éléments portés à la connaissance du Canton.

Jusqu'il y a peu, les informations transmises par l'AFC laissaient présager une construction budgétaire 2024 sereine. « L'arrivée de plusieurs grandes entreprises dans le quartier de l'Étang et les effets de la modification de la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité (LRPFI), adoptée par les communes genevoises l'an dernier, constituaient des données favorables aux finances communales », note Gian-Reto Agramunt, Conseiller administratif chargé des finances.

Adapter les dépenses

Les dernières projections communiquées par l'AFC ont pris de court les autorités. Vernier touchera finalement un montant moindre qu'escompté des autres communes par le biais de la péréquation financière intercommunale, mécanisme complexe qui vise une meilleure répartition des ressources entre les communes à fort potentiel et les communes à faible potentiel. La

Ville de Vernier se voit ainsi privée d'environ 4 précieux millions pour son exercice 2024. Comment expliquer cette situation? « Cet écart est dû au fait que toutes les collectivités publiques qui connaissent des développements importants n'intègrent pas en même temps, dans leur processus budgétaire, les recettes liées aux nouveaux habitants, répond Maria De La Oliva, cheffe du service des finances. Il s'ensuit un décalage qui peut diminuer pour un temps l'indice de ressources par habitant. » Gian-Reto Agramunt ajoute: « Les correctifs auxquels procède l'Administration fiscale cantonale (AFC) fait que dans le temps la situation sera corrigée. Si bien que, dans la durée, chaque collectivité recevra les montants auxquels elle a droit. »

Face à cette situation, et bien que les revenus réels s'avèrent souvent supérieurs aux projections estimées dans le budget, les autorités ont choisi la prudence. Plutôt que de lancer de multiples nouveaux projets, elles ont veillé à accorder en priorité les moyens nécessaires pour maintenir la qualité des prestations compte tenu de l'augmentation significative de la population verniolane. « Avec la construction du quartier de l'Étang, 2500 nouveaux habitants ont emménagé sur le territoire communal et, à terme, un nombre comparable d'employés transiteront par le secteur les jours de semaine », détaille Gian-Reto Agramunt.

Assurer la qualité des prestations

Dans les faits, cela se traduit notamment par l'aménagement de différents locaux pour répondre au mieux aux besoins de la population. À l'étroit depuis plusieurs années déjà dans ses bureaux de l'avenue Henri-Golay, la police municipale a déménagé l'année passée dans une arcade toute neuve à l'Étang. Plus central, le nouveau poste est doté d'équipements modernes et de salles adaptées à des besoins particuliers, notamment pour l'accueil des victimes de violences et de harcèlement de rue. La police municipale a par ailleurs vu ses effectifs grandir avec l'intégration de nouveaux assermentés pour le contrôle du stationnement. La municipalisation de cette tâche, autrefois réalisée par la Fondation des parkings, permettra à Vernier de mettre sur pied une vraie politique de l'espace public et de mener des campagnes ciblées sur certaines problématiques ou dans des lieux sensibles.

Par effet de dominos, les anciens locaux de la police seront, eux, transformés en crèche. Cette extension de l'EVE Jean-Simonet, située à côté, permettra d'offrir 26 places réparties en deux groupes multi-âges de 13 enfants de 1 à 4 ans. Cette offre soulagera certainement de nombreux parents. En comparaison avec d'autres secteurs de la commune, le quartier de Châtelaine est effectivement peu doté en structures d'accueil de la petite enfance.



Le cœur du quartier de l'Étang est exclusivement piéton.

Favoriser la transition écologique

Afin de poursuivre sa transition écologique, favoriser les modes de transport durable et limiter sa consommation d'énergie, la Ville de Vernier réalisera des investissements conséquents dans ses infrastructures l'année prochaine. Des montants importants seront notamment engagés dans la réalisation de deux passerelles dédiées à la mobilité douce : celle de l'Aventure qui permettra de relier l'Étang à la halte CFF de Vernier, et celle sur le Rhône qui enjambera le fleuve entre la presqu'île d'Aire et les Evaux, à Onex.

Alors que la Commune est tenue de mettre aux normes les arrêts TPG sur son territoire, elle compte en profiter pour végétaliser le toit de ses abris, dans une perspective à la fois esthétique et de lutte contre les îlots de chaleur en milieu urbain. Sur la septantaine d'arrêts que compte Vernier, un tiers devrait être renouvelé en 2024. Toujours dans le domaine des transports, la Ville remplace par ailleurs petit à petit son parc automobile par des véhicules électriques.

Concernant les bâtiments, plusieurs rénovations, petites et grandes, sont agendées pour réduire la consommation énergétique, comme le changement des éclairages ou des travaux d'isolation. Dans les chantiers plus conséquents, on retient la rénovation et l'extension de l'école des Ranches 1. Un concours d'architecture sera lancé au cours de l'année.

Viser l'équilibre en 2025

En réalisant une balance subtile entre prudence et audace, les autorités sont parvenues à présenter un projet de budget avec un déficit de CHF 1,5 millions, soit à peine plus de 1% du budget global. « Ceci est conforme aux exigences de dérogation à l'équilibre budgétaire, d'autant plus avec un retour à l'équilibre dès 2025 présenté dans la planification financière », tient à préciser Gian-Reto Agramunt.

Le budget 2024 sera également le premier exercice sans la taxe professionnelle communale (TPC). Cet impôt s'applique actuellement aux personnes physiques et morales exerçant une activité lucrative dans le canton de Genève. Dès le 1^{er} janvier, la TPC sera abolie et remplacée par une augmentation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Regroupées dans un « fonds de compensation » des communes, ces recettes seront gérées par l'Administration fiscale cantonale qui les redistribuera ensuite aux différentes collectivités publiques selon une clé de répartition précise.



Parc de la Mairie

Le Conseil municipal roule pour une flotte communale sans émissions de CO₂

Une motion visant à rendre plus propre le parc de véhicules de la Commune a occupé les débats de la séance du 3 octobre 2023.

La motion des Verts intitulée « Pour une flotte communale décarbonée » propose au Conseil administratif de remplacer l'ensemble des véhicules à carburant appartenant à la Commune (voitures, motos, tracteurs, camions, tondeuses, etc.) par une alternative sans pétrole, véhicules électriques ou autres types. Le texte demande d'élaborer un plan de remplacement et d'en rendre compte au Conseil municipal au moins une fois par an. Le texte demande de remplacer la totalité du parc à l'horizon 2030.

Cédric Briner (V) rappelle que la Suisse doit parvenir à zéro émission carbone en 2050, ce qui signifie qu'elle doit diviser par sept sa consommation, de passer de 14 tonnes de CO₂ par an/par habitant à 2 tonnes. La discussion en commission a été instructive, selon lui, puisque les élus ont appris que la Commune a droit à une aide financière de la Confédération. Le changement permettra de réaliser des économies substantielles sur le prix à la pompe, vu le prix du diesel. Les véhicules électriques nécessitent aussi « bien moins d'entretien » tout en émettant beaucoup moins de bruit. Il invite à voter pour cette motion.

Howard Nobs (UDC) rappelle que la Suisse est responsable de 0,1 % des émissions mondiales de CO₂. La Chine viendrait de planifier la construction de nouvelles centrales à charbon pour produire de l'électricité et il estime « comique » de considérer que la flotte des véhicules de Vernier « soit à l'origine du réchauffement climatique ». Il considère problématique de vendre ou de mettre au rebut dans six ans des véhicules encore fonctionnels, en d'autres termes « de gaspiller l'énergie grise ». Enfin, il déplore que les véhicules hybrides aient été laissés de côté. Il va refuser le texte. Gilles-Olivier Bron (PLR) n'est pas « forcément favorable non plus à la motion » et estime illusoire de décarboner totalement la flotte communale

d'ici 2030. Il relève qu'elle n'engage que partiellement l'actuel Conseil administratif puisque « la plupart des achats seront faits par le prochain ». Daniel Noël (MCG) relève que les poids lourds sont très compatibles avec l'hydrogène contrairement aux petites voitures.

Pour Yves Magnin (Centre-VL), cette motion présente « un vice rédhibitoire en raison de son caractère absolu ». Il aurait préféré choisir la manière douce vu que certains véhicules sont encore utilisables. Il craint que l'objectif de remplacer tous les véhicules d'ici 2030 ne soit pas atteignable. Le Conseil municipal donne de faux espoirs et se discrédite, selon lui. Son groupe s'abstiendra. Cédric Briner (V) reprend la parole. On dit souvent que la Suisse représente le 0,2 % de la population. Il rappelle que, en Chine, un tiers des nouveaux véhicules vendus sont électriques. Concernant les voitures hybrides, le Vert estime qu'elles sont plus appropriées pour les longs voyages. Le Vert souhaite aller de l'avant, ne pas blâmer les autres et se montrer responsable. Enfin, Cédric Briner rappelle que la motion a été adoucie en indiquant « horizon 2030 » et le mot « intégralité » concernant le parc automobile a été enlevé. Le but est aussi de montrer l'exemple aux citoyens.

Johann Martens (S) rappelle que l'énergie grise n'est pas oubliée. Certains véhicules ont déjà plus de quinze ans alors qu'ils auraient dû être changés au bout de huit ans. Les remplacer par des véhicules à essence n'aurait pas de sens. Il relève aussi que les hybrides ne sont pas décarbonées. « Par rapport à la Chine, Vernier fait sa part, comme le colibri ! » (ndlr. Alors que la forêt brûle, l'oiseau fait aussi sa part pour éteindre le feu, en prenant de l'eau dans son bec, selon la fable.) Le socialiste souhaite aller « le plus vite possible » et l'horizon 2030 lui semble approprié. Selon José Gomes de Almeida (UDC), la fabrication de moteurs

et de batteries électriques aurait un impact tout aussi polluant que les véhicules à essence. Ana Roch (MCG) estime que les frais occasionnés pour changer la flotte d'ici 2030 sont ubuesques. Elle propose d'œuvrer pour le climat « sans forcer la main ».

Anne Compagnon Kaufmann (V) n'est pas de cet avis. Les Suisses consomment deux fois plus que le reste du monde et, en tant que commune, il faut montrer l'exemple. Le Maire, Mathias Buschbeck, explique qu'il n'a pas attendu cette motion pour s'interroger sur la décarbonation de la flotte verniolane, mais

elle permettra de clarifier la mise en œuvre. La nouvelle formulation « horizon 2030 » est plus souple et « elle permet au Conseil administratif d'être plus à l'aise ». Plusieurs études sur notre flotte montrent que les véhicules anciens polluent davantage. Après 8 ans, les frais de réparation deviennent beaucoup trop importants, d'où la nécessité d'en acquérir de nouveaux. On passe au vote, la motion est acceptée par 17 « oui », 8 « non » et 4 abstentions.

Judith Monfrini

Municipal en bref

- Il a accepté la résolution qui vise à améliorer le service des lignes secondaires et tangentielles des bus TPG à Vernier.
- Une délibération, qui vise à modifier le règlement sur l'octroi de subventions pour sportifs individuels, passe de CHF 10'000.- à 15'000.-.
- Il a désigné M. Hasan Bytyqi, comme représentant du groupe MCG au sein du Conseil de fondation de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) pour le restant de la législature 2020-2025. Il remplace M. Skender Salih.

Les commerçants et les voyages en avion au cœur des débats municipaux

Deux motions ont enflammé les discussions du Conseil municipal du 16 novembre 2023. L'une voulait favoriser le commerce verniolan, l'autre voulait planter des arbres pour compenser le CO₂.

La séance du Conseil municipal de novembre 2023 était chargée. À l'ordre du jour, la présentation du projet de budget 2024 de la Commune par les trois conseillers administratifs.

Ce projet de budget prévoit un total de charges de CHF 147'160'238.– et un total de revenus de CHF 145'591'159.– et donc un déficit d'environ CHF 1,6 mios, ce qui, rapporté au total du budget, représente un excédent de charges de 1.07%. Comme le précise le Conseiller administratif en charge des finances, Gian-Reto Agramunt, ce projet de budget respecte pleinement la loi sur l'administration des communes (LAC). Des dispositions transitoires, en lien avec la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) autorisent la Commune à présenter des budgets déficitaires jusqu'à CHF 2,8 mios. Le déficit estimé pour 2024 est très en dessous du plafond autorisé.

Ce budget s'inscrit dans un contexte particulier explique le Maire, Mathias Buschbeck. En effet, le Conseil administratif a appris au mois d'août que les recettes au titre de la péréquation intercommunale étaient en diminution de 4 millions par rapport aux données communiquées au début du processus budgétaire. Il a donc été contraint de procéder en extremis à des arbitrages sévères alors que d'une manière générale la gestion à Vernier est déjà rigoureuse. En témoignent les charges par habitant qui s'établissent à CHF 3'364.– alors que la moyenne cantonale se situe à CHF 4'687.–, soit 30% de moins à Vernier qu'en moyenne cantonale.

Le budget a été renvoyé en commission des finances où des explications supplémentaires sur les mécanismes de péréquation seront fournies.

Par ailleurs, deux motions ont donné lieu à de vifs débats. La première émane des socialistes et réclame la création d'un plan d'utilisation des sols pour le village de Vernier. Le texte rappelle qu'il est le cœur historique de la commune et qu'il subit une érosion des commerces au profit des supermarchés. «Lentement les arcades des commerces accessibles depuis la rue disparaissent au profit de bureaux ou de logements, ce qui crée un effet boule de neige et la rue devient moins attractive pour d'autres.»

Le texte propose d'introduire un Plan d'utilisation des sols (PUS) pour conserver l'attractivité de la rue du Village. L'auteur, Johan Martens (S), propose d'emblée de renvoyer une deuxième fois la motion en commission «pour entendre les commerçants». La Verte Anne Compagnon Kaufmann estime que la motion permettra d'enrayer la disparition du petit commerce. Paris a un outil de cette sorte, tout comme les villes de Genève et de Carouge.

Au contraire, Yves Magnin (Centre-VL) voit le plan d'utilisation du sol comme un outil «d'une terrible efficacité pour figer la situation. Il est trop contraignant et ne tient pas compte de la rapidité avec laquelle il faut agir, puisqu'il faudra 10 ans pour le mettre en place. Ce n'est pas l'outil adéquat». Howard Nobs (UDC) est d'accord sur le fond mais doute également que le PUS soit le bon moyen. Son introduction ne sera qu'une couche supplémentaire «au mille-feuille de la LAT», la loi d'aménagement du territoire. Il craint que les propriétaires des arcades ne parviennent plus à les louer, à cause de critères trop stricts. «Je préfère un webmaster ou un architecte qui utilise l'arcade plutôt qu'elle reste vide».

Johan Martens (S) rétorque que le PUS peut être établi en moins de 10 ans. La motion n'est

qu'une boîte à outils pour conserver les magasins existants et ceux qui veulent s'installer pour vendre des biens de première nécessité. Cédric Briner (V) considère que c'est une solution qui va dans le bon sens. Il relève que le Conseil municipal peut aussi défaire le PUS, à sa guise. Quant aux architectes et aux webmaster, il préfère qu'ils s'installent dans les bureaux vides « qui ne manquent pas dans le canton ». Johan Martens (S) insiste à nouveau pour renvoyer la motion en commission, convoquer les commerçants et les entendre. Sa proposition est acceptée par 17 « oui », 15 « non » et une abstention.

Portugal, sur invitation de la présidente du Conseil, Anabela Fraga. Pour compenser les émissions de CO₂, le texte propose d'acheter un terrain de 19'600 m² et d'y planter des glands de chêne.

La prise en considération de la motion est finalement refusée par 17 « non », 6 « oui » et 9 abstentions, les socialistes n'ayant pas suivi la proposition verte.

Judith Monfrini

Tensions autour du voyage des élus

La motion des Verts « Compensation carbone » a suscité de vifs débats. Elle fait référence au récent déplacement des élus à Lisbonne au

Municipal en bref

- Les élus ont accepté une motion appelée « Guichet prestations : des horaires qui correspondent aux besoins de la population ». Elle vise à mieux communiquer sur les possibilités de prendre rendez-vous au SGP (Service guichet prestations) en dehors des heures affichées.

Rendez-vous du Maire

**Le Maire vous reçoit
sans rendez-vous
samedi 13 janvier 2024
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions
à la Mairie de Vernier

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

Séance du Conseil municipal

**La prochaine séance du
Conseil municipal se tiendra
mardi 23 janvier 2024 à 20h**

à la Mairie de Vernier
rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des
débats, ainsi que toutes les décisions
prises, peuvent être consultés sur notre
site internet :

www.vernier.ch/cm

Communications, séances du 10 octobre au 14 novembre 2023

Autorisations de construire

Autorisations acceptées par le Canton

APA 327284/1 : Shell (Switzerland) AG – Installation d'une nouvelle station de recharge rapide SHELL – Avenue de l'Ain 5 – Parcelle 3208.

DD 327209/1 : Ville de Vernier – Création d'un réseau de mares temporaires sans étanchéification et de murgiers en réserve naturelle, défrichage – Chemin du Moulin-des-Frères – Parcelle 4198.

DD 113900/2 : Construction Perret SA – Construction d'un immeuble de logements et parking souterrain, abattage d'arbres, adaptation des façades et mise à jour du plan financier initial – Chemin du Croissant 2 et 4 – Parcelles 2298 et 3571.

APA 327959/1 : Ville de Vernier – Installation d'une climatisation de procédé – Carrefour du Pont-Butin 1 - Parcelle 3919.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

APA 328824/1 : Plusieurs propriétaires – Construction d'une annexe espace de rangement (CDPI) – Chemin des Campanules 3 – Parcelle 699. **Préavis défavorable.**

DD 325457/1 : MAVC SA – Construction de 2 bâtiments industriels, abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA), installation de PAC et panneaux solaires - Chemin de Delay 5 – Parcelle 5911. **Préavis favorable** sous conditions et remarques.

DD 328829/1 : Plusieurs propriétaires – École Avanchet-Jura – Renouvellement de place de jeux pour enfant – Rue du Grand-Bay 13 – Parcelles 5021 et 5028. **Préavis favorable.**

DD 328297/1 : Ville de Genève – Construction d'une structure métallique formant station de recharge pour bus électriques – Route du Bois-des-Frères 81 – Parcelle 5327. **Préavis favorable** sous conditions.

DD 327982/1 : Plusieurs propriétaires – Aménagement d'un site pour vélos tout-terrain, aménagement d'une zone de pique-nique avec une fontaine, plantation de deux arbres – Rue du Village 6 – Parcelle 3596. **Préavis favorable.**

DD 113497/2 : Stutz Immobilier SA – Rénovations des façades/toitures, remplacement des vitrines, démolition des balcons et création de balcons, modifications diverses du projet initial – Route de Vernier 184 – Parcelle 3254. **Préavis favorable** avec souhaits et remarques.

DD 329062/1 : Ville de Vernier – Construction d'un hôtel industriel HOI Installation de panneaux solaires en toiture – Route de Montfleury 28 – Parcelles 1157, 4235 et 4236. **Préavis favorable** sous conditions et avec remarques.

DD 326537/1 : M^{me} Jeanne Hordina Chattalada - Construction de 2 villas mitoyennes (30% THPE) avec garages à voiture, installation de PAC et abattage d'arbres – Chemin des Florales 11A, 11B et 11C – Parcelle 54. **Préavis favorable** sous conditions.

DD 324609/1 : SI Rue Emile Yung B SA – Surélévation d'un immeuble de logements, rénovation des façades, panneaux solaires – Chemin De-Maisonneuve 9 – Parcelles 546 et 1923 – Old TH 276477. **Préavis défavorable** avec remarques.



© Nicolas Dupraz

Vœux de la présidente du Conseil municipal

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

L'année 2023 touche à sa fin. Elle a été marquée par de nombreux évènements, parfois inattendus, parfois joyeux, quelques fois bien tristes.

Notre ville n'y a pas échappé. Ainsi va la vie.

Puissions-nous avoir la capacité d'en tirer sa quintessence, l'apprécier à sa juste valeur et avancer avec espoir et solidarité.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année, réunis avec vos proches et amis.

Que le nouvel An consacre toutes vos attentes et vous apporte santé, prospérité et bonheur.

Puissiez-vous réaliser vos rêves et relever de nouveaux défis avec détermination.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année!

Anabela Fraga,
Présidente du Conseil municipal

Vœux des autorités



Illustration de Jehan Khodi

En 2024, Vernier fête les 50 ans des Avanchets !

Le Conseil administratif de la Ville de Vernier vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année 2024.

Vernier accueille ses nouveaux habitants

Les nouveaux habitants ont été accueillis par les autorités lors d'une soirée de bienvenue le 16 octobre à la Salle du Lignon.

La soirée en l'honneur des nouveaux habitants de la Ville de Vernier s'est déroulée le 16 octobre 2023 à la Salle du Lignon. Les autorités y ont convié les résidents de la commune qui se sont installés sur son territoire en 2023.

Cet événement a été l'occasion pour les conseillers administratifs, les services de l'administration et les associations communales de présenter aux nouveaux Verniolans les différentes activités et prestations dont ils peuvent bénéficier.

Plus de 200 nouveaux résidents et une vingtaine d'associations ont pris part à cette soirée, prouvant ainsi le dynamisme et la richesse de notre commune!

Info

Service de la culture et
de la communication (SCC)
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

© Nicolas Dupraz



PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Budget communal 2024

Le projet de budget de fonctionnement proposé pour l'année 2024 est le suivant:

Charges:	CHF 147'160'238.-
Revenus:	CHF 145'591'159.-
Excédent de charges:	CHF 1'569'079.-

Cet excédent de charges représente 1.07% du total du budget. Il s'explique par le fait que dans la péréquation intercommunale (à savoir les transferts financiers entre différentes communes visant à réduire les inégalités de ressources et de charges financières), Vernier ne perçoit pas le plein de ce qu'elle devrait en raison d'un appauvrissement transitoire et artificiel de certaines autres communes, qui elles bénéficient des montants normalement dévolus à Vernier. Ce passage est simplement conjoncturel et l'année prochaine, Vernier disposera à nouveau de toute sa substance. C'est encore le lieu d'indiquer ici que Vernier gère bien ses finances puisque ses charges par habitant (CHF 3'364.-) sont bien moins importantes que la moyennes des autres communes du canton de Genève (CHF 4'867.-). Finalement, il est fort probable que certains partis « qui se disent de droite » au Conseil municipal proposent une réduction du centime additionnel communal pour le budget 2024. Bien que toute baisse du centime communal soit un élément clef de notre programme politique sur lequel nous souhaitons tendre dans les années à venir, il s'agit ici simplement d'un « coup » politique ou médiatique de ces autres partis. Il n'y a aucune réflexion sur les conséquences d'une baisse du centime communal notamment sur les rentrées financières liées à la péréquation intercommunale, ni sur les réelles conditions à remplir pour que cela ne pèjore pas les prestations actuelles. Pour le PLR-Vernier de telles conditions seraient remplies si le budget communal présentait un excédent de revenus de plus de 5% pendant cinq à six ans ou si les comptes communaux présentaient également un excédent de revenu de plus de 5% pendant la même durée.

Bonnes fêtes de fin d'année



On continue en 2024 !

L'année se termine doucement et une grande partie d'entre nous prépare les fêtes. Pour les Vert.e.s, c'est aussi l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de préparer la suivante.

2023 a été une année contrastée pour l'écologie et le climat. D'un côté, un été bien trop sec et bien trop chaud, un automne beaucoup trop humide avec son lot de crues, et la crainte d'un hiver sans neige et avec des températures trop douces. De l'autre, à Vernier, il y a des signes encourageants : économie d'énergie, production d'énergie solaire, pratique du vélo, taux de recyclage de nos déchets, sont par exemple des domaines où la situation s'est améliorée grâce aux efforts de nos élus et de la population ! Nous savons pourtant qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire.

Les Vert.e.s de Vernier seront toujours là pour vous et resteront cohérents dans leurs démarches et propositions. Ainsi, pour 2024, nous continuerons à combattre la montée de la haine. Que ce soit entre les peuples, entre les riches et les pauvres ou entre les élus... Au niveau international ou au sein de nos quartiers, nous continuerons à tendre la main à tous ceux qui seront prêts à la saisir et à travailler ensemble.

En 2024, vos élus verts et verts garderont la même ligne de protection de toutes et de tous les habitants, de la commune ainsi que de ses ressources naturelles, afin que nos petits-enfants puissent encore vivre sur terre de façon décente.

**Que 2024 vous apporte émerveillement,
amour et sérénité!
Joyeuses fêtes à toutes et à tous.**



S'engager avec et pour les Verniolan-es

Budget 2024 : une réponse solidaire et pragmatique à la baisse du pouvoir d'achat

Le PS Vernier soutient le budget 2024 proposé par le Conseil administratif, qui représente une réponse concrète aux défis actuels. Parmi les mesures intéressantes, l'augmentation des chèques famille de 100 à 150 francs qui soulagera le budget des ménages. L'ouverture d'une nouvelle crèche à Jean-Simonet qui offrira 25 places supplémentaires et répondra ainsi aux besoins croissants de faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle. En parallèle, le renforcement des effectifs de la police municipale améliorera la sécurité de nos quartiers, une préoccupation légitime des habitant-es. Enfin, l'augmentation de la ligne budgétaire consacrée à l'aide sociale communale permettra de soutenir la classe moyenne et les familles actuellement en difficulté à cause de la baisse du pouvoir d'achat. Ce budget, défendu par les Socialistes, représente une boussole pour une Ville de Vernier plus juste, et où chaque citoyen-ne peut vivre dans la dignité.

Les Socialistes progressent aux Fédérales

Lors des élections d'octobre, le PS a été plébiscité à Vernier, un grand merci ! La liste des Socialistes est arrivée largement en tête. Nous remercions la population pour son soutien. Nous félicitons également le socialiste Carlo Sommaruga pour sa réélection au Conseil des États.

2024 sera marqué par des votations importantes

En cette période de fêtes, le PS Vernier remercie ses membres, ses sympathisant-es et la population verniolane pour leur engagement et soutien. L'année 2024 nécessitera la mobilisation de toutes et tous, avec des votations très importantes telles que la 13^e rente AVS ainsi que le plafonnement des primes d'assurance maladie. Votre soutien lors de ces scrutins sera primordial. D'ici là, le PS Vernier vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2024.



vert'libéraux

Budget 2024, sus aux charges !

Le 14 novembre, le Conseil administratif a révélé son budget 2024.

145.5 millions de charges avec un déficit de 1.6 million et une dette qui s'élève à 170 millions.

Étonnante cette propension à l'expansion des charges, +7 millions, avec pourtant une population stable.

Étrange ce déficit, alors que la Commune a bouclé ses comptes 2022 avec un excédent de 15.8 millions.

Si, si, vous avez bien lu, en 2022, la Commune a perçu trop d'impôts à hauteur de 15,8 millions, soit à peu près CHF 2'000.- par contribuable, personnes physiques, payant des impôts !

Nous ne sommes pas dupes. Après les comptes 2022, nous avons annoncé déposer un amendement pour la diminution du centime additionnel, l'impôt communal. À Vernier, son taux est actuellement fixé à 50. Cela signifie que pour chaque franc au Canton, les contribuables verniolans versent en sus 50ct à la Commune.

Autant dire que le Conseil administratif a choisi d'augmenter ses charges de fonctionnement pour tenter d'éviter une baisse d'impôts, pourtant bien méritée !

Nous ne nous faisons guère d'illusion, le vote de décembre devrait un nouvelle fois consacrer le mariage de la carpe et du lapin avec pour corollaire l'adoption du budget présenté.

Domage, une diminution d'impôts aurait été un beau cadeau de Noël. Nous vous souhaitons tout de même de joyeuses fêtes de fin d'année et un heureux nouvel An.

Yves Magnin & Leila Muller, conseillers municipaux,
Anabela Fraga, présidente du Municipal



Le commerce verniolan a-t-il besoin d'un PUS ?

Un plan d'utilisation du sol (PUS) suffit-il à sauver le commerce local ? Si tel était le cas, cela aurait été fait depuis longtemps. Le commerce a prioritairement besoin de bonnes conditions-cadre, d'un accès aisé et ... d'une clientèle !

Le droit de l'aménagement du territoire est complexe et régi par de nombreuses lois fédérales et cantonales. Le PUS constitue une restriction sévère à la liberté économique et vient ajouter une couche au millefeuille juridique sans apporter de réelle plus-value pour les commerces. Il n'apporte aucune clientèle supplémentaire mais vient figer le type d'activité en cours d'exploitation.

De plus, les habitudes des consommateurs évoluent vite et il est préférable d'avoir une arcade utilisée par exemple par un webmaster ou un architecte plutôt qu'une arcade vide car le propriétaire n'a pas trouvé de locataire désireux de poursuivre la même activité que son prédécesseur.

Si la majorité municipale voulait favoriser le commerce, elle commencerait par revenir sur des mesures absurdes comme l'interdiction de l'affichage commercial ou certaines restrictions de circuler.

Budget 2024 : Vernier plonge dans le rouge !

Le budget de Vernier présente un excédent de charges de 1,5 millions. Malgré cela, une majorité refuse des propositions d'économies et de revenir sur l'interdiction de l'affichage commercial (manque à gagner de CHF120'000.-/an).

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2024

Les conseillers municipaux UDC-Vernier vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2024. Puissiez-vous profiter de savourer les fêtes avec celles et ceux qui vous sont chers.

Les contenus ont été remis le 24 novembre 2023.

Howard Nobs, Conseiller municipal



M E R C I !!! À VOUS TOUTES ET TOUS

Chères et Chers Citoyens de Vernier, chers amis,

MERCI de votre confiance et de votre soutien permanent de nous permettre d'avoir 3 représentants aux chambres fédérales. Notre succès c'est grâce à vous, nos réussites c'est avec vous – MERCI !!!! encore une fois.

On s'engage à ne pas vous décevoir et continuer notre combat quotidien pour défendre vos intérêts, nous battre pour préserver vos acquis dans un esprit constructif et positif pour le bien de la collectivité.

Nous nous engageons pour vous, mais sans vous, nous sommes démunis. C'est pourquoi, unis et ensemble nous iront encore plus loin avec vous et nous serons encore plus fort avec votre indéfectible soutien.

Engagez-vous auprès de nous, n'hésitez plus, rejoignez-nous, le MCG est à votre écoute pour agir et à votre disposition pour vous recevoir afin de partager vos projets, entendre vos idées, écouter vos solutions, vos préoccupations et vos besoins.

Pour ce faire, nous vous invitons toutes et tous à une verrière au début de l'année 2024 afin de pouvoir partager, ensemble, un moment de convivialité dans la joie et la bonne humeur entre 10h-13h.

Réserver ces dates pour mieux aborder l'année 2024 :

Samedi 13 janvier au Lignon – centre commercial
Samedi 20 janvier à Châtelaine – Place Rouge
Samedi 27 janvier à Vernier-Village – COOP

Nous vous souhaitons à toutes et tous de JOYEUSES FÊTES de fin d'année festives entourés des vôtres dans la joie et la bonne humeur ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024.

Pour le groupe MCG – Thierry CERUTTI 078 601 04 70

La face cachée des illuminations de fin d'année

Si les lumières commencent à scintiller dans nos rues en décembre, les préparatifs, eux, démarrent à la mi-octobre.

Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles leur lot de guirlandes, d'illuminations et de sapins décorés dans tous les quartiers de Vernier. Si les décorations lumineuses ont commencé à scintiller en décembre, les employés du service de l'environnement urbain sont à pied d'œuvre depuis la mi-octobre pour apporter un peu de magie dans nos rues durant ces longues soirées d'hiver.

C'est au sein de la coopérative Verntissa, à la rue Jacques-Philibert-De-Sauvage, que sont stockées toutes les décorations. Rangées dans leur local, elles paraissent trois fois plus grosses qu'à l'extérieur. « Les boules des sapins font la taille d'un ballon de foot, et les boules bleues suspendues aux candélabres font un mètre de diamètre », détaille José Antunes, contremaître au service de l'environnement urbain. Chaque année, ce dernier établit le plan des ornements de fin d'année. « Nous avons cinq jeux de 26 décorations, précise le spécialiste. Cela nous permet d'alterner pour que les habitants n'aient pas toujours les mêmes guirlandes dans leur rue. »

Depuis l'année passée, la Ville de Vernier a réduit le nombre d'illuminations dans les rues en raison de la crise énergétique. « On ne peut pas demander aux habitants de diminuer leur consommation électrique sans faire d'effort de notre côté également, explique Mathias Buschbeck, maire de Vernier et magistrat chargé des questions énergétiques et environnementales. Toutes les installations lumineuses sont toutefois dotées de LED, donc économes en énergie. » Pour mettre en place chaque décoration, deux employés et une nacelle sont nécessaires. L'utilisation de cet élévateur fixé sur un véhicule prend du temps. « Il faut le descendre, le déplacer, le remonter et le sécuriser pour chaque candélabre », explique José Antunes.



Un des sept sapins de Noël se situe dans le parc de Balexert.

L'installation et l'ornementation des arbres de Noël nécessitent également quelques journées de travail en hauteur. Au total, cette année, la Ville compte sept sapins ornés de boules et de guirlandes lumineuses. Pour éviter à l'avenir de devoir couper des arbres uniquement pour Noël, les employés du service de l'environnement urbain ont planté, entre 2022 et 2023, cinq conifères qui pourront être décorés dès qu'ils atteindront cinq mètres de hauteur.

Toutes les illuminations de Vernier seront conservées jusqu'à la mi-janvier.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Mobilité dans le quartier de l'Étang

Depuis le 1^{er} décembre 2023, tout véhicule stationné hors case au sein du quartier de l'Étang est formellement interdit.



Afin de favoriser une vie de quartier apaisée et protégée des nuisances liées au trafic motorisé, le cœur du quartier de l'Étang est constitué d'une vaste zone piétonne, bordée de terrasses et d'équipements divers.

La commune a défini les modalités d'accès à cette zone. Pendant la période de chantier, la Ville de Vernier a fait preuve de tolérance vis-à-vis du parking sauvage aux abords du quartier, car l'ensemble de l'offre en stationnement n'était alors pas accessible. Cette tolérance prendra fin à compter du 1^{er} janvier 2024 à la suite d'un travail d'information et de sensibilisation.

Circuler à vélo

Équipé d'infrastructures cyclables de qualité, le quartier sera bientôt desservi par la Voie verte rive-droite. Il dispose d'un total de 420 arceaux pour les besoins des cyclistes, d'une station de vélopartage *Donkey republic*, et d'un *carvélo2go*.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur :
www.donkey.bike/fr
www.carvelo2go.ch

Utiliser les transports publics

La desserte en transports publics est assurée par la ligne 28 empruntant l'avenue de l'Étang,

et les lignes de tram 14 et 18 situées à proximité directe au niveau de l'arrêt Avanchets.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur : www.tpg.ch

Stationner un véhicule motorisé

Les parkings publics des Atmosphères et des Fabriques proposent un grand nombre de places pour les voitures et les deux-roues motorisés. Ces parkings disposent également de nombreuses places pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que de deux véhicules Mobility. Les vingt premières minutes sont gratuites pour les dépose-minute. En complément, des places pour deux-roues motorisés ont été aménagées en surface.

Livraisons et maintenance

Le stationnement et l'arrêt de véhicules de livraisons en dehors des cases prévues à cet effet sont interdits.

- **Véhicules de moins de 2m50 de hauteur :** leurs livraisons doivent être effectuées depuis le parking souterrain des Fabriques (niveau -1) et des Atmosphères.
- **Véhicules de plus de 2m50 de hauteur :** des cases livraisons sont prévues au nord

de l'allée des Roseaux ainsi qu'à l'est des Fabriques (*retrouvez le plan détaillé sur le site internet de la Ville de Vernier - voir encadré ci-dessous*).

- Pour les **livraisons de petite taille**, nous vous invitons à faire livrer vos colis dans les casiers de la Poste ou dans les casiers mutualisés *wechip* situés entre les deux bâtiments des Fabriques. Plus d'infos: www.wechip.ch.
- Pour les livraisons particulièrement volumineuses, les véhicules de maintenance, et les véhicules officiels de transports de personnes

à mobilité réduite, il est possible de demander une permission communale. Les conditions pour obtenir une telle permission sont définies dans le règlement communal relatif à l'accessibilité, la circulation et le stationnement au sein de la zone piétonne du quartier de l'Étang (*voir encadré ci-dessous*).

Demandes d'accès motorisé à la zone piétonne

Pour toute question concernant les **demandes d'accès motorisé à la zone piétonne**, contactez Parkgest, gestionnaire de la zone piétonne: controleetang@parkgest.ch – tél. 022 316 08 59.

Plus d'informations en ligne sur l'accessibilité et la mobilité dans le quartier de l'Étang

Rendez-vous sur www.vernier.ch/vie-pratique/mobilite et en bas de page sélectionnez: **Quartier de l'Étang : accessibilité et mobilité**. Vous y trouverez entre autres les informations et documents suivants :

- Déménagements
- Livraisons volumineuses et véhicules de maintenance
- Véhicules officiels de transports de personnes à mobilité réduite
- Plan d'accès à l'Étang
- Règlement en vigueur

Vous pouvez également scanner le QR-Code ci-contre avec l'appareil photo de votre smartphone afin de vous rendre directement sur la page dédiée.



Nouvelles « cartes CFF journalières dégriffées Commune »

Depuis le lundi 11 décembre 2023, les cartes CFF journalières communales (aussi appelées Flexi cards) telles que nous les connaissons n'existent plus.

La nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » s'adresse à toute personne se présentant au guichet prestations de la Ville de Vernier. Aucune réservation n'est possible en ligne ou par téléphone. Les détenteurs d'un abonnement demi-tarif peuvent l'utiliser pour l'achat d'une carte.

Toutes les communes et les villes ont accès au même contingent, valable pour l'ensemble de la Suisse via l'application web centralisée « Shop cartes

journalières dégriffées ». Nous attirons votre attention sur le fait qu'une fois le contingent épuisé, aucune carte ne pourra être achetée.

Les disponibilités sur le contingent national peuvent être consultées sur la page dédiée: www.cartjournaliere-commune.ch

Autre changement, la « carte journalière dégriffée Commune » est nominative. Le nom, le prénom et la date de naissance de son titulaire y figureront, ce qui permettra de lutter contre le commerce parallèle. Lors du contrôle, les voyageurs doivent pouvoir attester de leur identité avec un document

d'identité officiel comportant une photo ou un abonnement de transports publics valable. En outre, la carte peut être réimprimée en cas de perte.

Info

Prestation détaillée sur www.vernier.ch/cartecff

Guichet prestations (SGP)
Rue du Village 9, 1214 Vernier

Réception au guichet
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-14h
Mercredi 9h-17h

Tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

Horaires de fin d'année de l'administration communale

La Mairie et les services de l'administration seront fermés du **lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus.**

Police municipale

Pendant cette période, les agents patrouillent du lundi au vendredi de 7h à 23h et samedi de 13h à 23h. Vous pouvez les contacter au 022 306 06 55. La patrouille ne sera pas sur le terrain du 24 au 25 décembre ainsi que le 31 décembre et le 1^{er} janvier 2024. **L'accueil du public reprendra le 2 janvier 2024. En cas d'urgence, contactez la police cantonale au 117.**

Inhumations et cimetières

Pour l'organisation du service funèbre, prenez contact avec les pompes funèbres de votre choix. Nous vous rappelons toutefois qu'une convention offrant la gratuité des frais d'obsèques a été signée avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter : tél. 022 418 60 00.

En ce qui concerne les cimetières, une permanence est ouverte les 26 et 27 décembre 2023 de 8h à 11h et de 13h30 à 15h30 et les 28 et 29 décembre 2023 de 8h à 11h au service de l'environnement urbain (SEU), tél. 022 306 07 00.

Sports

Le secrétariat du service des sports sera fermé du vendredi 22 décembre 2023 à 13h au mercredi 3 janvier 2024 à 8h30.

Piscine couverte du Lignon

Dimanche 24 et lundi 25 décembre 2023	piscine fermée
Mardi 26 à vendredi 29 décembre 2023	08h30-16h45
Samedi 30 décembre 2023	09h30-16h45
Dimanche 31 décembre 2023 à mardi 2 janvier 2024	piscine fermée

Heure limite d'entrée (tourniquets) ¼ heure avant la fermeture. Sortie (tourniquets) ¼ heure après la fermeture

Minigolf du Lignon

Dimanche 24 et lundi 25 décembre 2023	minigolf fermé
Mardi 26 à vendredi 29 décembre 2023	08h30 -16h45 (fin des location 15h)
Samedi 30 décembre 2023	09h30 -16h45 (fin des location 15h)
Dimanche 31 décembre 2023 à mardi 2 janvier 2024	minigolf fermé

Tennis

Les installations du tennis d'Aire seront fermées du 24 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus.
Les installations du tennis de Vernier seront fermées du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus.
Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations affichées à la réception des tennis).

Stades

Les installations sportives des stades de Vernier et d'Aire seront fermées au public du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 inclus..

Bibliothèques

La bibliothèque des Avanchets sera ouverte le jeudi 4 janvier de 15h à 19h.
La bibliothèque de Châtelaine sera ouverte le mercredi 3 janvier de 14h à 18h.
La bibliothèque de Vernier-Village sera ouverte le mercredi 3 janvier de 15h à 18h.

Réouverture des trois bibliothèques selon l'horaire habituel le lundi 8 janvier 2024.

Action impôts – jusqu'au 31 mai 2024

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Pour qui ?

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune,
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes,
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire,
- et qui n'ont **aucun bien immobilier (en Suisse ou à l'étranger) et aucun compte bancaire à l'étranger.**

Où se trouvent les permanences ?

Ces permanences auront lieu :

- **SCS service de la cohésion sociale**
Chemin de l'Étang 4-6, 1219 Châtelaine
- **CAS de Vernier (Hospice général)**
Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets

Un accompagnement sur rendez-vous

Attention: il est indispensable de prendre rendez-vous par téléphone au 022 420 46 75 dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2023 ainsi que de votre déclaration. **Une participation financière de CHF 20.– est demandée.**

Limite de revenus

Ne seront prises en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excédera pas:

- CHF 53 200.– personne seule
- CHF 66 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
+ CHF 7000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie.**

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch

Liste des documents à amener selon votre situation personnelle

1. Revenus

- attestation salaire/ rente AVS-AI/ 2^e pilier/ prestations SPC / chômage / PC familles - 2023
- attestation indemnités pertes de gains 2023
- attestation allocation de logement 2023
- allocations familiales et pension alimentaire 2023
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2023
- attestation de subside pour la caisse maladie en 2023

2. Charges déductibles

- cotisations AVS
- attestation du 2^e pilier 2023 (caisse de pension ou de prévoyance professionnelle)
- assurance vie et/ou 3^e pilier
- carnets d'épargne, comptes bancaires au 31.12.2023

- primes d'assurance maladie en 2023
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes, appareils auditifs, etc. 2023
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- frais de crèche, de garde d'enfants (moins de 12 ans), de restaurant scolaire et parascolaire (GIAP)

3. Divers

- cartes de crédit et/ou emprunt bancaire: décompte des intérêts versés en 2023
- **N.B.** Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Roulez visible avec la Ville de Vernier

À vélo il est important de bien voir et d'être vu, pour sa propre sécurité et celle des autres usagers de la route.

Avec l'arrivée de l'hiver et le changement d'heure, les journées se raccourcissent et il est facile de se laisser surprendre par l'obscurité. **Savez-vous que les lumières avant/arrière et catadioptres sont obligatoires ? Sans ces éléments lumineux, vous êtes en danger et amendables.**

Afin de sensibiliser la population à cette problématique, les services de l'aménagement et de la police municipale de la Ville de Vernier se sont coordonnés afin de mener à bien une « action lumières », en collaboration avec Pro Vélo.

Lors de cette action, qui s'est déroulée le 31 octobre sous le pont de l'Écu, les cyclistes ont pu obtenir des conseils sur la sécurité, la visibilité, l'équipement ainsi que les itinéraires à emprunter. Un stand de vente de lumières pour les personnes désirant compléter leur équipement, ainsi qu'un

atelier de petites réparations dont la main-d'œuvre était prise en charge par la Ville de Vernier (pièces de rechange payantes) étaient également présents. Par ailleurs, des gilets fluorescents ainsi que du matériel réfléchissant ont été distribués gratuitement aux cyclistes qui n'étaient pas suffisamment visibles.

Pensez à vous équiper, vous-même et votre monture, de sorte à être visible et à rouler en toute sécurité!

Des gilets réfléchissants sont à disposition de la population, un gilet par personne jusqu'à épuisement de stock, à la réception de la Mairie, aux horaires d'ouverture du service guichet prestations, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 14h et le mercredi de 9h à 17h.

Info

Guichet prestations (SGP)
Rue du Village 9, 1214 Vernier

Cimetières : avis d'échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetières d'Aire, et de Vernier) en 2003, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2023, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit jusqu'au 31 mars 2024 au :

Service de l'environnement urbain
CP 520, 1214 Vernier

Les divers ornements placés sur les tombes dont la concession ne sera pas prolongée doivent être enlevés dans les trois mois. Passé ce délai, la Ville de Vernier en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Cours sauveteur pour le permis de conduire

Vous y apprendrez, entre autres à :

- assurer la sécurité du lieu de l'accident et la protection du sauveteur ;
- apprécier selon le schéma BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) l'état d'un blessé ;
- donner une alarme ;
- installer les blessés et, au besoin, les dégager de la zone dangereuse ;
- pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire ;
- arrêter les hémorragies ;
- retirer un casque de moto d'un inconscient ;
- lutter contre l'état de choc.

**Vendredi 12 janvier 18h-22h
et samedi 13 janvier 9h-16h**

Durée: 10h / Prix: CHF 130.–

Bâtiment de la Sécurité de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier

Info et inscription

Tél. 079 838 48 13 – cours@samaritains-vernier.ch
www.samaritains-vernier.ch

Trois arbres ont dû être abattus dans le préau de l'école des Ranches

Plusieurs spécimens ont souffert de la sécheresse. Ils seront remplacés par des essences différentes.



Des affichettes ont été placées par la Ville sur les arbres concernés pour informer la population.

Trois arbres – deux érables et un noyer – du préau de l'école des Ranches ont dû être abattus cet automne. «Ils étaient encore vivants durant l'été 2022, ils ont séché en un an», déplore Romain Giger, contremaître au service de l'environnement urbain.

Les trois spécimens ont vraisemblablement souffert de la sécheresse. «On constate que des essences qui étaient autrefois adaptées au climat genevois ne le sont plus aujourd'hui. C'est malheureusement inévitable qu'on perde des arbres», note Christian Bavarel, chargé de projets Nature en Ville au service de l'environnement urbain. Parmi les essences particulièrement vulnérables au réchauffement climatique, il cite les pommiers, les bouleaux et les érables.

Lors de nouvelles plantations, la Ville de Vernier privilégie depuis plusieurs années déjà des végétaux plus adaptés aux étés chauds. «Nous favorisons les essences qui poussent dans des pays au climat continental caractérisé par des hivers très froids et des étés très chauds, détaille Mathias Buschbeck, maire de Vernier et magistrat chargé des espaces verts. Nous testons éga-

lement quelques plantes méditerranéennes, mais avec le risque qu'elles souffrent en cas de grand froid.»

Les arbres de l'école des Ranches seront remplacés prochainement. Un hêtre rouge et un chêne issu de la pépinière urbaine de Crozet seront plantés à la place des deux érables. Ces deux essences ont été choisies pour leur grand développement offrant une ombre bienvenue aux usagers du préau durant l'été. «Ce sont des arbres magnifiques, et d'autres spécimens sont présents dans le parc de la mairie en face, cela fera donc un lien entre les deux parcelles», observe Romain Giger. Quant au noyer qui a péri, il sera remplacé à l'identique pour préserver la cohérence de l'allée centrale composée uniquement de cette espèce.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Voyage dans le temps au petit déjeuner des entreprises verniolanes

Le mercredi 27 septembre, la 9^e édition du café-croissant des entreprises de Vernier a été accueillie par Jérôme SA.

Avec près de 140 inscriptions, une ambiance détendue et conviviale, un impressionnant site logistique construit au milieu des années 70 et les retours positifs de nombreux participants, la 9^e édition du petit déjeuner des entreprises qui s'est déroulée le 27 septembre chez Jérôme SA, entreprise leader à Genève dans les matériaux de construction, a été un véritable succès. Organisées deux fois par an par la Ville de Vernier, ces rencontres visent à renforcer les liens entre les entreprises (le «B2B – Business to Business»), et entre ces dernières et les administrations publiques.

Frédéric Plojoux, administrateur de Jérôme SA, a ouvert, à 7h30, la partie officielle de la manifestation. Son discours a pris la forme d'un voyage dans le temps. Pour preuve, en voici quelques extraits significatifs: «En 1888, lors de la création de la société, (...) les marchandises étaient acheminées par des barques à voiles sur le Léman (...) et les livraisons s'effectuaient par des chars tirés par des chevaux. (...) Aujourd'hui, notre implantation à Vernier est essentielle (...), et nous sommes à même (...) d'assurer ainsi un approvisionnement rationnel des besoins en

matériaux de construction sur notre canton. (...) Notre regard se porte déjà vers l'avenir (...): conscients de notre empreinte écologique nos halles ici à Vernier seront couvertes de plus de 4'000 m² de panneaux solaires».

Le Maire, Mathias Buschbeck, a, quant à lui, rappelé que l'existence d'un pôle économique de première importance à Vernier était indispensable au financement des prestations communales. Il a souligné que l'objectif des nombreux projets en lien avec la mobilité (gare de Vernier, bus à haut niveau de service, Voie verte, passerelle de l'Aventure, moyenne ceinture, demi-jonction autoroutière, halte de Châtelaine, barreau routier de Montfleury) était d'améliorer et de rendre plus durable une diversité de modes de transport. Mathias Buschbeck a enfin mentionné l'intention de la Ville de Vernier d'optimiser ses relations avec les prestataires verniolans, dans le respect de l'Accord intercantonal sur les marchés publics. Avant de partir, les participants ont eu la possibilité de bénéficier d'une visite guidée de ce vaste site.

Info

Relations économiques
Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 73
relations-economiques@vernier.ch



© Polo Picart

De gauche à droite: Flavian Loutan (Jérôme SA), Gian-Relto Agramunt (Conseiller administratif de Vernier), Mathias Buschbeck (Maire de Vernier), Henri Loutan (Jérôme SA), Frédéric Plojoux (Jérôme SA), Martin Staub (Conseiller administratif de Vernier), David Gutierrez (Délégué aux relations économiques à la Ville de Vernier) et Serge Gonzalez (AZIpro).

Les trottinettes électriques sont interdites aux moins de 14 ans

Compte tenu des nombreuses infractions constatées sur le territoire de Vernier, la police municipale rappelle les règles en vigueur pour ces deux-roues.

Les agents de la police municipale tirent la sonnette d'alarme: le nombre d'infractions commises chaque jour par des conducteurs de trottinettes électriques sur le territoire communal est considérable et génère un sentiment d'insécurité sur la chaussée. Constatant que les usagers de ces engins enfreignent les règles souvent par méconnaissance, une vaste campagne d'information sera lancée au début du mois de janvier pour rappeler la loi.

Parmi les infractions les plus fréquemment constatées, les agents citent le non-respect du nombre de personnes tolérées sur une trottinette électrique. «Ces véhicules doivent être utilisés par un seul usager à la fois, insiste Paulo Ribeiro. C'est défendu et dangereux de monter à deux, d'autant plus avec un enfant! »

À ce sujet, l'agent rappelle que l'usage d'une trottinette électrique est interdit aux moins de 14 ans. Les adolescents âgés entre 14 et 16 ans sont autorisés à conduire ces deux-roues pour autant qu'ils détiennent un permis M. Ce sésame est délivré par l'Office cantonal des véhicules après un examen de la vue et un examen théorique simplifié. A partir de 16 ans, aucun permis n'est nécessaire pour ce type d'engin.

La police municipale tient enfin à rappeler que la place des deux-roues électriques est sur la

piste cyclable. «Ils ont l'interdiction de circuler sur le trottoir», affirme Paulo Ribeiro. Lors de leurs déplacements, les conducteurs sont tenus de respecter le code de la route et ne peuvent pas rouler au-delà de 20 km/h.

En cas d'infraction à ces règles, le contrevenant peut être amendé et s'expose, dans certains cas, à la confiscation de son véhicule. Si des mineurs sont impliqués, les parents peuvent être poursuivis en justice.

Info

Service de la police municipale (SPM)
Tél. 022 306 06 55
spm@vernier.ch



Rappel des règles concernant les trottinettes électriques

- Interdites aux moins de 14 ans
- Permis M obligatoire pour les usagers de 14 à 16 ans
- Une seule personne par véhicule
- Vitesse maximum autorisée 20 km/h
- Lumières obligatoires
- Interdiction de rouler sur les trottoirs
- Port du casque conseillé

Les différences mises à l'honneur à l'école

Un programme visant à sensibiliser les enfants au handicap a été mis en place en 2023 à l'école Avanchet-Jura. Un projet riche en émotions, apprentissages et réflexions.



Comment sensibiliser les élèves aux différences? Comment intégrer un enfant à besoins particuliers dans une classe ordinaire? Pour y répondre, deux enseignantes de l'école Avanchet-Jura, Malorie Crisafulli et Salina Chevallier, ont décidé, dans le cadre de leur mémoire professionnel, d'élaborer un programme visant à sensibiliser les élèves aux particularités de chacune et chacun dès le plus jeune âge.

À la suite du succès rencontré dans deux classes du canton de Vaud, le projet a été proposé à l'école Avanchet-Jura. Porté par quatre enseignantes, les deux auteurs ainsi que Cécile Cevey et Selma Louhichi, le programme de sensibilisation a démarré en janvier 2023 et s'est terminé en juin de la même année. Durant cette période, les élèves et les enseignants ont pu appréhender progressivement le concept de «handicap» à travers diverses sessions hebdomadaires.

Après plusieurs semaines de réflexion et d'échanges, différentes personnes en situation de handicap – surdit , c civit , infirmit s motrices c r brales et trisomie 21 – sont intervenues aupr s des  l ves. Ces discussions riches en  motions ont permis aux enfants ainsi qu'aux intervenants de se retrouver   travers leurs diff rences et leurs ressemblances. Le projet s'est cl tur  avec une activit  de danse collective organis e par la compagnie Dansehabile. Les retours sur cette aventure sont tr s positifs et les bienfaits sur les  l ves sont encore observables aujourd'hui.

Vernier lutte contre le harcèlement de rue

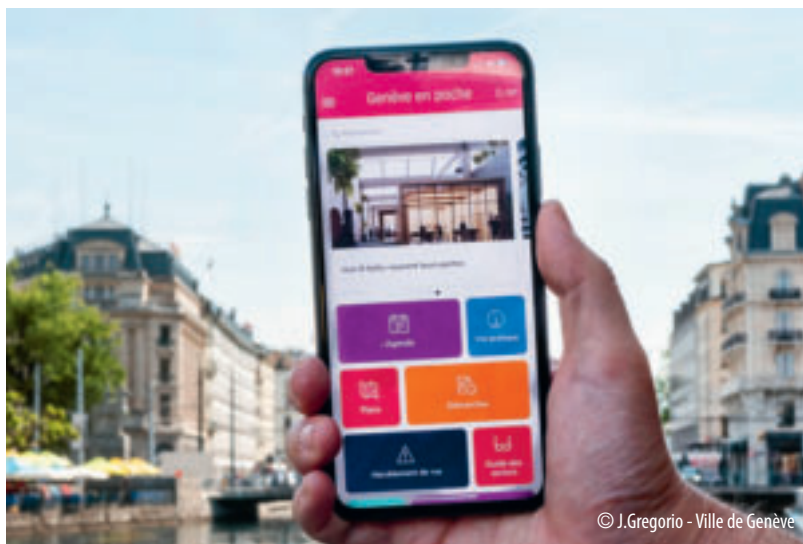
L'application *Genève en poche* permet désormais de signaler les cas de harcèlement qui ont eu lieu sur les territoires vernio-lan, carougeois, lancéen et meyrinois.

Depuis le 1^{er} juin 2022, la Ville de Genève lutte contre le harcèlement dans l'espace public via son application gratuite *Genève en poche*, en collaboration avec le service de la police municipale.

Conscientes que ce problème dépasse les frontières de la Ville de Genève, les communes de Vernier, Meyrin, Lancy et Carouge ont rejoint ce dispositif et vont former leurs agents pour accompagner les victimes. Concrètement, il sera désormais possible de signaler des cas de harcèlement de rue sur le territoire de ces communes également et plus uniquement en Ville de Genève.

Pour obtenir des données les plus précises possible sur les agressions commises, les usagers de l'application sont invités à renseigner, selon leurs connaissances, la nature du comportement dénoncé (sifflements, commentaires déplacés sur l'apparence, attouchements, regards insidieux, etc.), la date et l'heure des faits, le lieu ainsi que des détails sur les victimes ou/et les auteurs.

«La sécurité dans l'espace public est un combat essentiel à mener avec tous les acteurs étatiques. En étendant *Genève en poche* sur le territoire verniolan, un petit pas est fait afin de combattre le harcèlement de rue, estime Martin Staub, Conseiller administratif de la Ville de Vernier en charge de la sécurité. C'est en effet inadmissible que des femmes hésitent à se déplacer dans la rue.»



© J.Gregorio - Ville de Genève

La Conseillère administrative en charge de la sécurité en Ville de Genève, Marie Barbey-Chappuis, rappelle que, à l'échelle du Canton, 76% des jeunes femmes entre 15 et 24 ans en sont victimes et 62% des femmes entre 25 et 34 ans.

Info

Service de la police municipale (SPM)
Tél. 022 306 06 55 – spm@vernier.ch

Deux prix pour la Ville de Vernier

Cet automne, deux chefs de cuisine de la ville de Vernier ont reçu deux prix qui couronnent leur engagement en faveur de repas équilibrés, de saison et locaux.



Prix Fourchette verte

Adrien Imesch, cuisinier à l'espace de vie enfantine Vernier-Village, a remporté avec les élèves Milo et Hugo le 1^{er} Prix du concours de cuisine «1 chef - 2 élèves» en réalisant le plat: «La cuisson s'entoure de ses légumes de saison». Ce plat a notamment été récompensé car le chef n'a utilisé presque que des produits genevois.

Pour célébrer les 30 ans du label, *Fourchette verte Genève* a organisé un concours de cuisine inédit qui a mis au défi des cuisiniers labellisés et des élèves ayant participé au concours de cuisine «Top chef» du Cycle d'orientation genevois, le 27 septembre dernier. Les équipes se sont affrontées lors de la création de plats attractifs, sains et durables. Ces derniers ont été dégustés et évalués par un jury composé de professionnels de la cuisine, de la santé et de la durabilité.

«J'avais envie de réussir à faire une assiette en respectant les critères du label *Fourchette verte*, témoigne le cuisinier Adrien Imesch. J'ai aimé transmettre mon savoir à Hugo et Milo. Nous avons formé une très belle équipe. J'ai apprécié le bon stress que procure l'esprit de concours. Devoir travailler rapidement et efficacement durant 1h50.»

Tous les restaurants scolaires et les espaces de vie enfantine de la Ville de Vernier sont

labellisés *Fourchette verte*. Pour Adrien Imesch, ce label est important parce qu'il «sensibilise les enfants et les adultes à manger sainement, équilibré et varié. Il n'interdit pas le sucre ou les matières grasses, mais il les limite. Il fixe une ligne de conduite qui n'empêche pas le plaisir de manger!».

La capsule vidéo du concours est disponible sous le lien : fourchetteverte.ch/article/news-geneve

Les toqués de GRTA 2023

À l'occasion de la cérémonie annuelle des «Toqués» qui s'est tenue le 9 novembre à la Maison Forte de Troinex, ce fut au tour du cuisinier David Grellier, de la société Eldora, de recevoir le prix des toqués Genève Région – Terre Avenir (GRTA). Les restaurants scolaires de Vernier, gérés par la société Eldora, sont les réfectoires qui utilisent le plus de produits GRTA dans les plats qu'ils cuisinent.

La marque GRTA est propriété de l'État de Genève depuis presque 20 ans. Elle est une garantie de produits locaux et durables. Les 13 restaurants scolaires de Vernier font partie des 432 réfectoires de restauration collective qui s'engagent à proposer deux à trois produits GRTA dans leurs menus journaliers. Cette année, l'espace de vie enfantine des Libellules,

représenté par le chef Sébastien Brouquier, a nouvellement reçu le label GRTA pour les repas proposés aux enfants accueillis dès la naissance jusqu'à l'entrée à l'école.

Ces deux prix consacrent le travail de chefs de cuisine particulièrement impliqués au service de la santé des enfants et de la durabilité de la commune.

Info

www.ge.ch/marque-garantie-geneve-region-terre-avenir



Trouve ta place d'apprentissage! Recrutement en direct à Vernier

La dixième édition de l'événement « Recrutement en direct » de Vernier aura lieu le mercredi 31 janvier 2024.

Fruit de la collaboration entre l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et la Ville de Vernier, le Recrutement en direct a pour principe de réunir une vingtaine d'entreprises formatrices, dont la plupart installées sur la commune, et de donner la possibilité aux jeunes intéressés par les places d'apprentissage de se présenter en direct et en quelques minutes.

Quel est l'intérêt d'une telle action ?

Pour les jeunes, cette prestation offre un accès privilégié aux recruteurs, l'occasion de montrer « qui on est » autrement que par le biais d'un simple CV (souvent réducteur) et de bénéficier des conseils et du soutien des professionnels présents sur place (conseillers en formation, conseillers en insertion professionnelle).

Pour les entreprises, l'avantage est de rencontrer un grand nombre de candidates et de candidats en peu de temps (environ 10 minutes d'entretien) et de tester la motivation des jeunes à vouloir les rejoindre. Bref, une véritable opération gagnant-gagnant!

Comment se préparer ?

- Se renseigner sur le métier choisi
- S'informer sur l'entreprise proposant la place d'apprentissage
- Venir muni d'un dossier de candidature complet et ciblé (CV, lettre de motivation, bulletins scolaires, rapports de stages, etc.)
- Adapter sa tenue vestimentaire au métier choisi

L'événement aura lieu le **mercredi 31 janvier 2024 de 15h à 18h** au Restaurant Migros de Balaxert, avenue Louis-Casai 27, 1209 Genève.

Dès mi-janvier 2024, nous vous invitons à consulter le site internet de la Cité des Métiers afin de prendre connaissance des dernières informations relatives au déroulement de l'événement.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – emploi@vernier.ch



Vernier prend des mesures pour les espèces menacées au Bois de la Grille

Des travaux seront entrepris cette fin d'année pour améliorer l'habitat de différentes populations d'animaux au sein de la réserve naturelle.

Poumon vert de Vernier, le Bois de la Grille jouit d'une flore et d'une faune particulièrement riches. Gérée par la Commune en collaboration avec le Canton et la Confédération, cette réserve naturelle de dix hectares joue un rôle particulier dans la préservation et la reproduction de certaines espèces.

Conscient de l'importance du site, la Ville de Vernier souhaite favoriser la biodiversité et aider les animaux menacés au sein du bois. Elle a mandaté un bureau spécialisé pour savoir quelles mesures prendre dans ce sens. Une série de travaux va démarrer cette fin d'année, dont trois mesures phares.

1. Des tas de branches pour les vipères aspic

Le secteur situé entre les quartiers de la Renfile, de l'Étang et de la Savonnerie abrite la plus grande population périurbaine du canton de ce serpent menacé. Des travaux en cours dans ces quartiers menacent cette population qui voit ses habitats disparaître ou être profondément modifiés. Le Bois de la Grille joue alors le rôle d'habitat refuge. Pour offrir aux vipères aspic des milieux adaptés, des microstructures réa-

lisées à base de tas de branches et de murgier ainsi que des surfaces en forêts claires vont être créées dans la réserve.

2. Des mares pour les amphibiens

Le Bois de la Grille jouxte le Rhône qui est un corridor de déplacement important pour toutes les espèces liées aux zones humides (amphibiens, odonates, etc.). Malgré cette situation, le site abrite peu d'amphibiens à l'exception du crapaud commun. Les travaux à venir prévoient de réaménager les quatre mares de la réserve dont la taille est actuellement trop petite pour attirer ces populations. D'autres plans d'eau seront également créés. Outre les amphibiens et les odonates, d'autres animaux pourraient également bénéficier de telles mesures au sein de la réserve.

3. Des corridors biologiques pour les insectes

Les prairies présentes au Bois de la Grille sont très favorables à la présence d'espèces rares et menacées. Outre le grand nombre de végétaux patrimoniaux, ces surfaces accueillent également des papillons (lépidoptères) et des insectes (orthoptères) à préserver. Le développement de ces populations dépend toutefois de la connectivité entre les différentes prairies, les milieux forestiers étant compliqués à traverser pour certains invertébrés. Des forêts claires, plus facilement franchissables, seront donc créées pour favoriser les liaisons entre les prairies.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch



Le Bois de la Grille, réserve naturelle de dix hectares, abrite de nombreuses espèces menacées.

Calendrier des déchets 2024

QUE FAIRE DE VOS ENCOMBRANTS ?

1 Une seconde vie pour vos objets usagés !

DONNER

BRÖCKI / CSP

Chemin Barde 6, 1219 Le Lignon
022 736 15 80 • brocki.genevelelignon@armedusalut.ch
Meubles, objets électroniques, habits, peintures, livres

BOUTIQUE 2000

Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon
077 445 69 28 • sanchez.j@bluewin.ch
Habits pour femmes, ados et enfants, chaussures

TROC-T-TRUCS

Avenue Grand Bay 13, 1220 Les Avanchets
077 538 95 46 • troctestrucs@bluewin.ch
Objets d'appartement qu'une personne seule peut porter

LA BOUTIK

Via Coisson 4, 1214 Vernier
078 673 02 04 • laboutik1214@gmail.com
Vaisselle, bibelots, jouets, petits appareils électroniques

LA CARTE BLANCHE

Rue Moïse-Marcinhes 1, 1217 Meyrin
022 734 31 30 • info@lacarteblanche.ch
Ramassage à domicile, débarras

CSP

022 884 38 00 • ramassage@csp-ge.ch
Ramassage à domicile

PRÊTER

LA MANIVELLE

La Maco / Chemin des Sports 87, 1203 Genève
022 754 92 41 (Vernier) • 077 525 70 68 (Genève)
info@lamanivelle.ch

Affaires de sport et camping, outils, électroménager, appareils électriques, etc.

RÉPARER/RÉUTILISER

GE-RÉPARE

www.ge-repare.ch

GE-RÉUTILISE

www.ge-reutilise.ch

2 Pour les objets qui ne peuvent être réparés



DÉCHETS ENCOMBRANTS ET FERRAILLE

Ramassage les 1^{er} et 3^e mardis du mois

Ces objets ne doivent pas être abandonnés en dehors des emplacements dédiés et des dates de ramassage, sous peine d'amende progressive allant de CHF 200.– à CHF 400'000.–.

Les encombrants peuvent également être déposés dans les espaces de récupération cantonaux (ESREC), réservés aux habitants du Canton de Genève :

ESREC Châtillon Ch. des Communaux 40, 1233 Bernex
ESREC La Praille Av. de la Praille 47^A, 1227 Carouge
ESREC Chânets Ch. des Chânets, 1293 Bellevue

Horaires

De novembre à février :

Mardi au vendredi 14h-17h

Week-end 10h-17h

De mars à octobre :

Mardi au vendredi 15h-19h

Week-end 10h-17h

LA DÉCHETTERIE DU SAMEDI

Au Lignon

Place du Lignon 26-32
(parking derrière
l'école du Lignon)

**ENCOMBRANTS, APPAREILS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES,
DÉCHETS SPÉCIAUX, BOIS**

CALENDRIER 2024

UN SAMEDI SUR DEUX DE 8H30 À 14H

06/01	02/03	11/05	06/07	14/09	09/11
20/01	16/03	25/05	20/07	28/09	23/11
3/02	30/03	08/06	03/08	12/10	07/12
17/02	13/04	22/06	17/08	26/10	21/12
	27/04		31/08		

COLLECTE DES DÉCHETS AUX POINTS DE RÉCUPÉRATION COMMUNAUX



Point	PAPIER CARTON	VERRE	PET	FER-BLANC alu	CAPSULES DE CAFÉ	TEXTILES	PILES	HUILE MINÉRALE	HUILE VÉGÉTALE	ORDURES MÉNAGÈRES
1 Angle rte de Peney / via de Coisson	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
2 ArCenter (angle rte de Montfleury / via Monnet)		●	●							
3 Zone de détente « Au Moulin »	●	●	●	●						●
4 Angle ch. de l'Écharpine / rte de Vernier	●	●	●	●	●	●	●			
5 Ch. des Corbillettes (angle ch. des Coudriers)	●	●	●	●	●	●	●			
6 Centre comm. de Balexert (parking inférieur)		●	●	●						
7 Av. de Crozet 48 (parking face Jardin Robinson)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
8 Ch. des Églantines 4 (derrière école Châtelaine)	●	●	●	●	●	●	●			
9 Ch. de l'Écu 17 (boucle de rebroussement)	●	●	●	●	●	●	●			
10 Pl. du Lignon 34 (derrière centre commercial)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
11 Tours du Lignon (terminus du bus)	●	●	●	●	●	●	●			
12 Ch. du Grand-Champ (face école Aire)	●	●	●	●	●	●	●			
13 Angle ch. de la Verseuse / ch. des Lézards	●	●	●	●	●	●	●			
14 Allée des Nénuphars 6	●	●	●							

Trions mieux !

Les poubelles genevoises contiennent toujours trop de déchets cuisine, de verre et de papier.

Saviez-vous que la poubelle des ménages genevois contient plus de 50% de déchets qui pourraient être triés ? Et parmi ceux-ci, il reste encore 33% de déchets de cuisine, 9% de papier, et 5% de verre ! C'est absurde lorsqu'on sait que ces déchets peuvent facilement être triés.

Afin de sensibiliser la population à mieux trier ces trois fractions, les communes et l'État de Genève lancent une campagne de communication d'envergure: «C'est pourtant facile de pas se tromper». L'enjeu ? Expliquer pourquoi il est important de trier. **En effet, nos déchets sont des ressources locales: leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et d'économiser l'énergie.**

Les déchets de cuisine étant composés à 90% d'eau, c'est une aberration de les brûler ! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité et fournissent de l'électricité aux ménages. Enfin, le verre ne brûlant pas, son recyclage soulage nos décharges: le verre se recycle à l'infini, donnez lui une seconde vie au lieu de l'envoyer en décharge.

Nous pouvons faire encore mieux

Avec plus de 223 kg de déchets incinérables par an et par habitant, la Ville de Vernier fait partie du tiers des communes genevoises qui produisent le plus d'ordures ménagères. La bonne nouvelle est qu'elle dispose d'une belle marge de progression !

La P'tite poubelle verte

Un effort important peut être réalisé sur les déchets de cuisine pour réduire la part de détritrus jetés dans les sacs noirs. Pour rappel, **des poubelles vertes et des sacs compostables sont disponibles gratuitement** à la mairie, à la piscine du Lignon, dans les bibliothèques de Châtelaine et des Avanchets, au Café des Possibles, au Tennis d'Aire ainsi qu'au Service de l'environnement urbain.

Vous avez des questions sur le tri ? Où trouver les écopoints ? Toutes les réponses sur: trionsmieux.ge.ch

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch



Spectacles Vernier Culture 2023-2024

Vernier Culture présente chaque année un programme artistique riche et varié à la Salle du Lignon. Découvrez les prochains spectacles !



© Joëlle Flumet

RDV baroques
Musique • Théâtre • Ombres, marionnettes • Dès 6 ans
HUSH • La machine à rêves d'Henry, Zonzo compagnie
Samedi 27 & dimanche 28 janvier, 16h • Durée: 50 minutes

Hush, hush, chut, chut! Tendez l'oreille et ouvrez grand les yeux pour découvrir l'extraordinaire machine à rêve d'Henry Purcell. Quand les rideaux de ce mini-opéra s'ouvrent, le miracle opère! Une invitation à plonger dans un monde merveilleux sur les chemins de votre imagination.

Plein: 20.- Réduit: 15.- Spécial: 12.- Enfant: 10.-

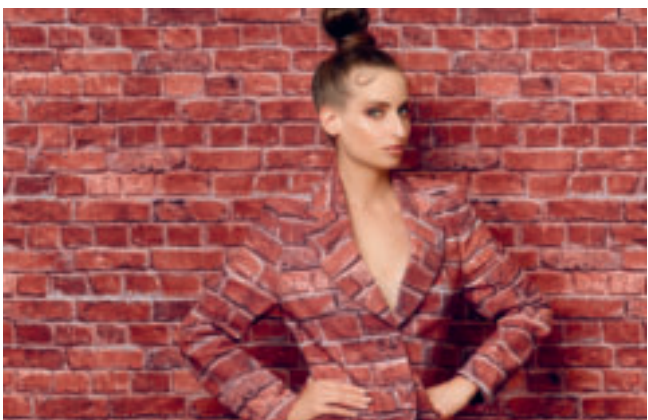


© Magali Dougados

Théâtre • Musique • Poésie • Dès 14 ans
OLYMPIA • Rébecca Balestra
Vendredi 2 février, 20h • Durée: 1h15

Rébecca Balestra est une planète scintillante, un univers à elle toute seule, qui cherche à magnifier le quotidien, à le sublimer, à y trouver du drôle, du tragique et du beau. Avec Olympia, l'auteure-interprète grave son nom en grandes lettres noires sur la marquise de nos imaginaires. **En partenariat avec le Service culturel Migros Genève**

Plein: 30.- Réduit: 20.- Spécial: 17.- Enfant: 10.-



© Sandra Pointet

Humour • dès 14 ans
RÉBECCA BALESTRA
Samedi 3 février, 20h • Durée: 1h

Pour son premier stand-up au titre éponyme, l'auteur et interprète Rébecca Balestra se lance dans un crescendo drôlatique en jouant avec les codes même du one-woman-show comique. La comédienne genevoise élargit sa palette de compétences scéniques avec ce spectacle trash et décalé. **En partenariat avec le Service culturel Migros Genève**

Plein: 30.- Réduit: 20.- Spécial: 17.- Enfant: 10.-

Théâtre sans parole • dès 14 ans

FLESH • Cie Still Life, Sophie Linsmaux, Aurelio Mergola

Jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 février, 20h • Durée: 1h20

Avec *FLESH*, composé de quatre récits brefs pour quatre acteurs et actrices, Sophie Linsmaux et Aurelio Mergola cartographient la chair humaine, sous toutes ses coutures. Avec humour et étrangeté, la compagnie Still Life offre un spectacle visuel et non verbal.

En co-accueil avec le Festival Antigél

Plein : 30.– Réduit : 20.– Spécial : 17.– Enfant : 10.–



© Hubert Amiel

Info

Sauf mention contraire tous les spectacles ont lieu à :

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon – TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min avant la représentation.



Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balaxert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles). Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.–, hors Vernier 75.–.

Renseignements : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Antigel 2024 : trois événements à Vernier

La 14^e édition du festival Antigél se tiendra du 1^{er} au 14 février 2024. Elle propose 3 événements à Vernier.

Du 8 au 10 février, *FLESH* sera présenté à la Salle du Lignon. Un théâtre visuel qui explore la complexité de notre rapport au corps et à la mort, une mordante plongée dans l'épaisseur de nos chairs. (voir ci-dessus)

Retenez ensuite la date du 11 février pour découvrir l'univers psychédélique du duo chilien Föllakzoid à la piscine du Lignon qui vous mèneront sur la piste du dancefloor à travers une expérience chamanique immersive éveillant les sens.

Enfin, et si pour la Saint-Valentin vous veniez muscler votre corps et votre amour ? Le professeur Postérieur vous propose le 14 février à Bird Building une session d'aérobic sauvage et costumé so 80's ! Et pour finir en beauté, le cours laissera place à un apéro-buffet avec le professeur qui mettra le feu aux platines et à votre cœur.

Info et billetterie

www.antigel.ch

ANTIGEL

1 24.2 .24 .ch

L'aventure créative et architecturale du Musée Éphémère continue

Ce projet artistique participatif a démarré au printemps. Il est porté par Estelle Germain, médiatrice culturelle de l'association Godzillab, et l'artiste Beat Lippert.

Le projet de Musée Éphémère avance. Relevant à la fois de la médiation culturelle et de l'art participatif, cette initiative propose aux habitantes et habitants du quartier de l'Étang de concevoir, de monter puis de gérer collectivement un espace culturel. La construction de la structure, de la taille d'un container de chantier, est prévue pour le printemps 2024. Elle pourra accueillir des ateliers artistiques et des expositions.

Le projet, soutenu par le Fond d'accès Culture de la Ville de Vernier, a débuté au printemps 2023 avec la réalisation de six maquettes par des habitantes et des habitants. À l'issue des ateliers, c'est la proposition d'Enessa Qerkeni, 12 ans, et sa structure à base octogonale, qui a remporté l'adhésion du public lors d'une soirée de votation.

Le 19 octobre, l'architecte en herbe s'est vue décerner le prix de la maquette lors d'une soirée conviviale au Café des Possibles. Le service de la culture de Vernier lui a également offert des places de spectacle.

Toutefois, compte tenu des contraintes budgétaires, de faisabilité, et dans la perspective d'un chantier participatif réalisé en partie par des personnes non professionnelles dans les métiers de la construction, c'est l'idée d'une autre jeune habitante, Muna Mohammed, qui a été retenue et qui sera réalisée dans l'espace public. En effet, sa proposition sobre et ingénieuse répond aux contraintes, tout en offrant une expérience spatiale généreuse et adaptée aux usages d'un futur espace culturel.

C'est ainsi que, durant les vacances d'automne, trois habitantes enthousiastes, Catherine Novraz, Julie Luginbühl et Mona M'Bikey, ont fabriqué une maquette à l'échelle 1:5 d'après le projet de Muna Mohammed. La maquette sera dévoilée lors d'un prochain moment convivial au Café des Possibles.

Le projet vous intéresse ?

info@godzillab.ch

Avec le soutien de la République et Canton de Genève, Accès culture, la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente, les communes de Vernier et Meyrin, l'Association des communes genevoises, le Contrat de quartier de l'Étang et en partenariat avec le Café des Possibles.



Mona M'Bikey, Catherine Novraz et Julie Luginbühl, habitantes du quartier de l'Étang, collaborent à la réalisation de la maquette finale

© Nicolas Dupraz

Ateliers Danse en famille

Venez partager un moment en famille autour de deux ateliers de danse de l'association +dense les dimanches 14 janvier et 24 mars 2024.

Le temps d'un atelier d'une heure et demie, un adulte (parent, grand-parent, marraine, oncle) et un enfant (de 2 à 4 ans), découvriront les joies de la danse avec des professionnels du mouvement. Ensemble, petits et grands exploreront l'espace corporel par les sens, l'improvisation et la création, le tout dans un esprit de partage et de confiance.

Les ateliers sont gratuits.

Dimanche 14 janvier de 10h à 11h30

École des Libellules
Chemin de l'Usine-à-Gaz 16, 1219 Le Lignon

Dimanche 24 mars de 10h à 11h30

École de Châtelaine
Avenue de Châtelaine 84, 1219 Châtelaine

Prévoir une tenue confortable (t-shirt, jogging) et des basanes ou pantoufles.
Enfants dès 2 ans accompagnés d'un adulte.
Places limitées, sur inscription.

Info et inscription

Service de la culture et
de la communication (SCC)
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch



La Carambole

La Carambole organise avec le soutien de la Commune **les repas de quartier du vendredi**. Seul, en famille ou entre amis partagez un délicieux repas de midi avec entrée, plat et dessert / café, pour la modique sommes de CHF 9.-. Nous accueillons volontiers les bénévoles désireux de nous aider à la mise en place et au service. Au plaisir de vous y voir nombreuses et nombreux!

Dates des prochains repas

Les vendredis de 12h à 13h30
Janvier 2024: 12 – 19 – 26
Février 2024: 2 – 9 – 16

Réservation

Tél. 022 796 42 67
Email: cr.carambole@fase.ch

Lieu

Centre de quartier, sous l'église du Lignon
Place du Lignon, 1219 Le Lignon

Avenir accordéoniste : de la musique pour célébrer l'An Nouveau !

Vive le vent, vive le vent... Après les fêtes, l'hiver n'a pas dit son dernier mot ! C'est lui qui ouvre l'An Nouveau – et il le fait en musique, avec l'Avenir.

Lumières chaleureuses, écharpe douce, odeur de cannelle et de thé bien chaud sont toujours de saison. Aussi, pour fêter comme il se doit la nouvelle année, en gardant un peu de la magie des fêtes, l'Avenir de Châtelaine vous convie chaleureusement à son Concert du Petit Nouvel-An, qui se tiendra en l'église catholique de Vernier, chemin de Poussy 33, 1214 Vernier. Les musiciennes et musiciens vous retrouveront le dimanche 14 janvier à 17h.

Au programme ? Des prestations en solo, en duo ou en orchestres (avec les deux groupes de l'Avenir, les Mezzo et les Forte). Il y en aura pour tous les goûts, grâce à des prestations emplies de poésie et de bonne humeur... sans oublier quelques chansons à entonner ensemble.

Le concert sera agrémenté de contes de saison. L'entrée est libre, mais un chapeau vous attendra à la sortie !

Cette année, l'Avenir fête ses 90 ans et a besoin de votre soutien pour ses différents projets artistiques – à commencer par des concerts « 100% voyage dans le temps », prévus au fil de l'année.

Une verrée conviviale vous attendra après le concert, avec pâtisseries, vin et jus de pommes chauds faits maison, bien sûr ! À votre bon cœur et passez un bon hiver !

Magali Bossi
pour l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Info

president@accordeon-avenir.ch
www.accordeon-avenir.ch



Novembre 2023, Une merveilleuse histoire du temps

© Michel Borzykowski

Concert du Petit Nouvel-An

par les élèves et orchestres de l'Avenir de Châtelaine

Dimanche 14 janvier 2024 (17h)

Église catholique de Vernier, chemin de Poussy 33, 1214 Vernier)

Entrée libre, chapeau à la sortie, verrée conviviale après le concert.

FILMARcito 2024 : le programme des projections pour les enfants

La Ville de Vernier s'associe à nouveau au Festival FILMAR en Amérique Latina pour quatre projections de FILMARcito, la section jeune public du festival.

Des séances gratuites destinées aux enfants et aux familles qui invitent à la découverte d'un cinéma en provenance directe du continent latino-américain.

FILMAR est un festival de cinéma qui propose chaque année au public genevois de découvrir des films provenant d'Amérique latine. Du Brésil au Chili en passant par l'Argentine ou la Colombie, le festival programme des œuvres engagées et militantes, qui permettent au public de découvrir les réalités sociales et politiques du continent. FILMAR participe également à soutenir le cinéma indépendant et les cinéastes latino-américains.

Le festival porte un intérêt particulier aux jeunes et aux familles. Une programmation ciblée est proposée aux enfants afin qu'ils découvrent le cinéma en famille avec FILMARcito. L'occasion pour les cinéphiles en herbe de donner libre cours à leur imagination.

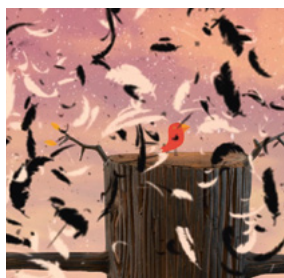
FILMARcito propose un programme engagé qui questionne, à hauteur d'enfant, les notions de solidarité, d'écologie, de racisme et de frontières.

La Ville de Vernier a le plaisir d'accueillir le festival à l'Aula de l'école des Ranches, entre les mois de janvier et mars 2024.

Les projections sont gratuites.

Info et inscription

Service de la culture et de la communication (SCC)
Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch



Plumes

Mercredi 31 janvier à 15h • 36 minutes
Dès 4 ans • Série de courts-métrages

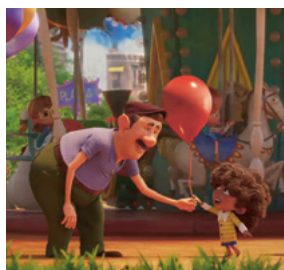
Un vieil adage dit que «le fardeau supporté en groupe est une plume». Autrement dit, ensemble, on est plus forts. Les relations que nous tissons sont essentielles pour nous épanouir et les amitiés se créent parfois là où on s'y attend le moins. Une série de trois courts-métrages pour apprendre à écouter les autres et se lancer ensemble dans l'aventure.



Être vivant !

Mercredi 7 février à 15h • 35 minutes
Dès 4 ans • Série de courts-métrages

Nous partageons la planète terre avec des animaux et des plantes. Cette série de courts-métrages nous invite à explorer notre environnement et sa diversité à travers nos émotions, la musique et l'art en général, car ce sont toutes ces expériences qui nourrissent notre créativité et notre désir de vie.



On joue ?

Mercredi 14 février à 15h • 42 minutes
Dès 4 ans • Série de courts-métrages

Jouer c'est vivre, jouer c'est apprendre. C'est aussi transmettre des valeurs, des savoirs et créer des liens. La série *On joue ?* regroupe des courts-métrages d'Argentine, de Colombie, du Mexique et d'Uruguay qui donnent au jeu une place centrale pour développer la créativité, les compétences manuelles, la coopération et la tolérance. Alors, on s'y met ?



High Tech

Mercredi 6 mars à 15h • 44 minutes
Dès 4 ans • Série de courts-métrages

Cette série de courts-métrages nous invite à découvrir comment ce monde peut être alimenté par des énergies renouvelables, à quoi ressemble la vie d'un astronaute et comment nous pouvons nous évader dans un espace fantastique grâce au dessin.

Anaïs, jeune maman proche aidante de son fils

Le cadet de la famille est atteint d'une maladie neuro-dégénérative grave. La jeune femme a rejoint le groupe de parole Entre proches il y a près de deux ans. Elle n'a raté aucune rencontre.

Syndrome de Sanfilippo: le verdict est tombé il y a environ six ans. Liam, dernier-né d'une fratrie de trois, n'avait qu'à peine un an. Il est aujourd'hui le seul à Genève à être atteint de cette maladie neuro-dégénérative grave et mortelle souvent comparée à un Alzheimer infantile. «Le diagnostic posé, les HUG nous ont dit: il n'y a rien à faire, rentrez chez vous et profitez de votre enfant! Puis ils nous ont lâchés

dans la nature sans aucun suivi ni accompagnement psychologique.», se souvient Anaïs.

À cette époque, les symptômes de Liam sont encore légers. «Il avait un peu de retard dans son développement, mais globalement il allait assez bien», détaille sa maman. La descente aux enfers commence quelques années plus tard. À l'âge de 2-3 ans, Liam développe de gros problèmes pneumologiques, ORL, des troubles du sommeil, des troubles autistiques et de l'hyperactivité.

Épuisé et sans parent dans la région pour les soutenir, le couple se retrouve très seul pour gérer ce séisme qui a ébranlé toute la famille. Anaïs sollicite finalement les HUG pour demander de l'aide. Ils lui proposent des centres de loisirs où emmener Liam pour qu'elle puisse souffler un peu. «C'était bien, mais moi je cherchais un groupe de parole pour rencontrer d'autres personnes dans notre situation. Les HUG m'ont dit qu'ils n'en connaissaient pas.»

Deux ans plus tard, la famille touche le fond. «À 12 ans, ma fille aînée allait très mal, confie la mère, très émue à l'évocation de ce souvenir.» Comme si la situation n'était pas suffisamment difficile comme cela, Anaïs se fait licencier par son employeur auquel elle a osé s'opposer alors qu'il l'obligeait à poser des jours vacances quand Liam était hospitalisé. «Au final, cela a été une bonne chose car j'ai eu du temps pour ma fille.»

Résiliente, la jeune femme demande un suivi psychologique pour sa fille et pour elle, commence un traitement médicamenteux, et repart au combat. Un jour, en parcourant l'ActuVernier, la jeune femme tombe sur une annonce pour les rencontres du groupe de parole Entre Proches. Elle contacte le service de la cohésion sociale pour se renseigner, puis franchit



Anaïs et son fils Liam, atteint du syndrome de Sanfilippo

le pas. «Depuis, je n'ai pas raté un seul rendez-vous!» s'exclame Anaïs, convaincue par les bienfaits de ces moments d'échanges mensuels entre personnes au chevet d'un proche malade.

Si le groupe est principalement constitué de seniors, Anaïs s'y sent bien. «Nous sommes tous proches aidants, nous partageons les mêmes ressentis, passons par les mêmes phases de colère, de tristesse et de sentiments d'injustice... On se comprend, il n'y a qu'à eux que je peux dire certaines choses qui paraîtraient peut-être inacceptables pour des personnes qui n'ont pas traversé ce genre d'épreuve.» Pour la jeune femme, ces échanges complètent le suivi individuel entamé il y a plusieurs années. «Parfois, on a juste besoin d'entendre les histoires des autres sans devoir parler de nous. Il y a une notion de partage dans les groupes de paroles qu'on ne retrouve pas en suivi individuel.»

Anaïs regrette qu'il n'y ait pas de groupes similaires destinés aux parents d'enfants atteints de maladies rares incurables. Avec son conjoint, elle a beaucoup bataillé pour remonter aux

HUG les besoins des familles confrontées à un tel diagnostic. La Fondation Sanfilippo Suisse, dont elle est membre du conseil, s'est engagée à soutenir financièrement, ces trois prochaines années, le Centre de coordination interdisciplinaire et de soins des maladies rares et complexes de l'enfant, de l'adolescent ou adolescente (CORAIL) qui a vu le jour en janvier 2023. Elle contribue ainsi aux activités réalisées pour les familles des jeunes patients. La mission globale du centre est de proposer un parcours de soins et de traitements personnalisé à l'enfant malade jusqu'à l'âge adulte en intégrant sa famille ainsi que toutes les personnes qui gravitent autour de lui. Une approche holistique qui a précisément manqué à Anaïs.

Aujourd'hui, Liam est pris en charge cinq jours par semaine à la fondation Clair Bois et y passe également une nuit par mois. «Ce n'était pas facile au début de laisser notre petit garçon passer toute une nuit hors de la maison, mais cela nous permet de respirer un peu et d'avoir à nouveau un semblant de vie sociale», apprécie la jeune femme.

Groupe de parole pour les proches aidants

Vous consacrez régulièrement de votre temps à un proche atteint dans sa santé ou son autonomie? Vous vous sentez parfois dépassé ou épuisé? Vous n'êtes pas seul dans cette situation!

Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.
Les prochaines rencontres auront lieu les:

**mercredis 17 janvier et 14 février 2024
de 18h à 19h30**

Centre de Quartier de Balexert
Avenue de Crozet 3, 1219 Châtelaine

Si vous participez pour la première fois, merci de vous annoncer auprès du service de la cohésion sociale.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch



**ENTRE PROCHES
VERNIER**



Le premier vide-grenier du quartier de l'Étang

Diverses activités ont animé cette première édition qui a rencontré un joli succès.



L'idée est née spontanément en avril 2023 lors d'une discussion entre voisins au Café des Possibles. Une habitante a lancé l'idée «on devrait organiser un vide-grenier» et c'est comme cela que spontanément je me suis proposée.

J'ai commencé par me renseigner sur les démarches cantonales et communales. Puis, j'ai décidé de contacter le Contrat de Quartier de l'Étang pour m'aider à mettre en place et financer ce beau projet. C'était une belle idée que de réunir tous les habitants du quartier autour d'une journée interculturelle et intergénérationnelle dédiée à la sensibilisation d'une consommation écoresponsable et le Contrat de Quartier m'a soutenue dans cette idée tout du long.

Pour cette première édition, seules des associations à but non lucratif ont pu proposer de la nourriture dans le cadre de l'événement. Trois buvettes ont été ainsi tenues respectivement par: L'association «le Salon de Sylvia» qui propose l'accueil de jour aux personnes souffrant de déficit cognitif, l'association des parents d'élèves de l'école de l'Étang, et la Fondation Sanfilippo Suisse qui soutient les enfants

atteints du syndrome de Sanfilippo, maladie dont est atteint mon fils âgé de 7 ans.

Afin de mettre un peu de couleur, plusieurs acteurs ont été sollicités pour proposer diverses activités: la ludothèque des Avanchets a organisé des jeux pendant la journée, 4GoodMove a offert une séance de sports, Étoiles en portage a présenté une démonstration de portage de bébé en écharpe, la jeune chanteuse Nia a fait résonner sa voix, et les écoles de danse Breakin Flavour et BC Swing ont proposé une initiation et une démonstration de BreakDance et de Rock'n'Roll acrobatique. Il y en a eu pour tous les goûts, c'était magique!

Sans la générosité des associations, sans l'aide de bénévoles et du Contrat de Quartier ce projet n'aurait pas vu le jour. On remet ça l'année prochaine?!

Anaïs Di Nardo Di Maio

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – participation@vernier.ch
www.vernier.ch/cq

Étang solidaire : unir les voisins pour la bienveillance



Grâce à leur engagement, des résidents et des associations ont collecté 50 kg de produits alimentaires essentiels et plus de 30 kg de matériel d'hygiène.



L'objectif de L'Étang solidaire était de créer une plateforme commune pour permettre aux voisins de contribuer à la communauté. Déployé du 8 au 11 novembre, il a rassemblé résidents et associations dans une action collective de générosité.

Les résultats combinés ont été impressionnants. L'Étang solidaire a réussi à collecter environ 50 kg de produits alimentaires essentiels et plus de 30 kg de matériel d'hygiène, incluant des couches pour bébés. Une vannette entière (8 m³) a également été remplie de vêtements et de chaussures pour adultes.

La générosité s'est étendue jusqu'aux enfants du quartier qui ont aussi participé en faisant don de vêtements, de chaussures, de jouets et de matériel scolaire.

L'Étang solidaire, c'est bien plus que des biens matériels. C'est une communion de voisins faisant la différence. Au-delà des dons, le projet a instauré un véritable sentiment de

communauté. Il démontre que lorsque les gens s'unissent avec compassion, ils illuminent la vie de tous ceux impliqués.

En rétrospective, le succès d'Étang Solidaire souligne que de petits actes de gentillesse ont un impact considérable. Dans un monde parfois déconnecté, des initiatives telles qu'Étang Solidaire illustrent que l'union pour une cause noble peut engendrer des résultats remarquables.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – participation@vernier.ch
www.vernier.ch/cq

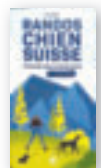
Les animaux : les connaître, les respecter, les protéger

C'est à emprunter dans vos bibliothèques.



Les gardiennes de la planète, DVD de Jean-Albert Lièvre

Partir à la rencontre des baleines, ces animaux d'une intelligence incroyable, tel est le voyage proposé par ce documentaire époustouflant par la beauté de ses images. Laissez-vous envoûter par leur chant mélodieux et leur danse océanique. La mise en scène originale et la musique sublime l'ensemble.



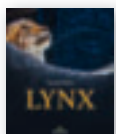
Randos chien Suisse

Que vous souhaitiez une balade tranquille ou un itinéraire plus long et exigeant avec votre ami à poils, ce guide détaille une belle palette de propositions dans tout le pays et en toute saison. Infos pratiques, cartes, conseils et même quelques recettes de cuisine: rien ne manque. Emballez votre pique-nique, réglez votre sac à dos, et en route pour l'aventure avec votre fidèle compagnon!



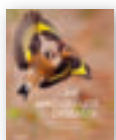
Différents : le genre vu par un primatologue, de Frans de Waal

Passionnant récit de la vie de singes avec lesquels nous partageons 96% de notre patrimoine génétique, ce livre du célèbre primatologue Frans de Waal est un vibrant manifeste pour l'égalité des genres. Avec humour, clarté et compassion, il élargit la conversation sur la dynamique des genres humains en promouvant un modèle inclusif qui embrasse les différences, plutôt que de les nier. Les découvertes de Frans de Waal s'inscrivent avec force dans les débats contemporains sur le genre, l'égalité, l'opposition entre les phénomènes naturels ou culturels de nos rapports humains. S'il ne conteste pas l'existence de différences entre les sexes, l'auteur affirme qu'il n'y a rien de « naturel » à ce que les hommes exercent une domination et que la biologie ne permet pas de l'expliquer.



Lynx, de Laurent Geslin, disponible également en DVD dans vos bibliothèques

Grand prédateur emblématique, le lynx est le seigneur invisible de nos forêts. Ce livre raconte la saga d'une famille de lynx sur les contreforts du Jura, la rencontre d'une jeune femelle avec un mâle, la naissance des jeunes et leur destin. Tous vont devoir faire face au défi de survivre et trouver leur place alors que leur espèce reste lourdement menacée. Cet ouvrage raconte, avec des photos d'une authenticité rare et des informations riches et accessibles, la vie méconnue de ces magnifiques félins. Il nous emmène aussi aux côtés de l'auteur, photographe et réalisateur, qui nous confie ses secrets de terrain et son engagement pour cet animal fascinant qu'est le lynx.



La vie amoureuse des oiseaux, de Wenfei Tong

Ce livre explore l'étonnante diversité des modes de reproduction adoptés par les oiseaux à travers le monde, du choix du partenaire à l'élevage des jeunes, en passant par la construction du nid; des histoires attendrissantes d'unions à vie ou des récits glaçants de fratricides, souvent spectaculaires, parfois inattendus, toujours fascinantes. Les magnifiques photos en illustrent toutes les facettes et célèbrent l'extraordinaire beauté des oiseaux.

Et pour les jeunes !

Ces jeunes qui défendent les animaux, de Camille Brunel

Cet ouvrage est constitué de dix portraits de jeunes, entre 13 et 25 ans, qui ont décidé d'agir à leur échelle, en France et dans le monde, pour défendre la cause animale. Ils se battent contre la chasse, les tests sur les animaux ou encore contre le braconnage, avec le même point commun : la volonté d'agir et de faire bouger les choses. *Parce qu'il n'y a pas d'âge pour les révoltes, l'auteur nous emmène à la découverte d'une jeunesse engagée et déterminée, en proposant un très bel outil pour accompagner le changement des mentalités !*

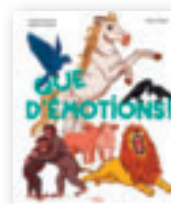
Dès 9 ans



Que d'émotions, de Charlotte Duranton et Agatha Liévin-Bazin

Même si cela semble évident, il est bon de rappeler que les animaux ressentent aussi toute une palette d'émotions. Ce livre permet d'identifier et de comprendre six émotions principales (joie, tristesse, colère, surprise, dégoût et peur), tout en faisant des parallèles avec les émotions humaines, afin que les enfants puissent mieux les cerner. Puis, il est expliqué comment elles se manifestent, et par quels signes, chez les animaux de tous les milieux. Les émotions plus complexes, telles que la jalousie ou l'empathie sont également abordées. *Un joli documentaire animé et interactif avec des volets à soulever.*

Dès 6 ans



Dans la tête des animaux, de Fleur Daugey

Après de nombreuses observations et expériences, les éthologues sont formels : le comportement de chaque animal est spécifique à son espèce, à son corps, à son mode de vie et aux situations qu'il rencontre. Chacun à leur façon, les animaux font preuve d'intelligence, sont capables d'imagination et ressentent des émotions. *Cet ouvrage passionnant, très complet et bien illustré, expose des découvertes scientifiques, mais aussi des anecdotes personnelles, pour comprendre et s'émerveiller de l'intelligence animale.*

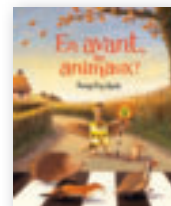
Dès 6 ans



En avant, les animaux! de Briony May Smith

Pour les animaux du bois, traverser la route est très dangereux ! Heureusement, Oriane la faisane a une idée géniale : elle prend un gilet et un petit panneau pour arrêter les voitures. *Cet album pour les tout-petits est une merveille ! C'est une belle histoire d'entraide, pleine de bienveillance, avec une portée écologique. Les illustrations aux couleurs automnales et douces sont adorables.*

Dès 3 ans



Pax et le petit soldat, vol. 1 ; Pax: le chemin du retour, vol. 2, de Sara Pennypacker (disponibles aussi en livres audio)

Magnifique histoire d'amitié entre un jeune garçon et le renard qu'il a recueilli, mais la guerre qui se prépare va changer leur vie. *Ce roman très émouvant, plein de force et de sensibilité, a reçu de nombreux prix littéraires jeunesse plus que mérités. Une pépite !*

Dès 10 ans



Inscription et prêts gratuits !

Apéro-polar avec Marc Voltenauer

Rencontre avec l'auteur de polar à l'initiative des enquêtes de l'inspecteur Andreas Auer.

Mercredi 7 février à 18h30

Adultes, dès 16 ans – Entrée libre – Places limitées, sur inscription

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch



Livres à goûter

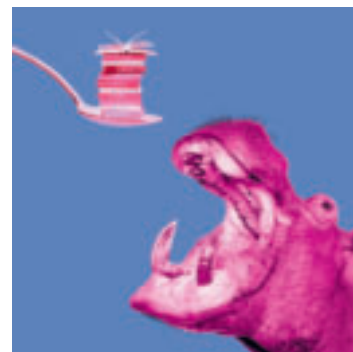
Partagez vos expériences de lecture autour d'un café. Convivialité et découvertes seront au rendez-vous!

Jeudi 1^{er} février à 15h

Adultes, dès 16 ans – Entrée libre

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch



Les repas des « Joyeux Dimanches »

Dimanche 14 janvier 2024 à 12h15

(ouverture des portes à 11h30)

Au menu: salade, lasagnes maison et tiramisu maison

Dimanche 11 février 2024 à 12h15

(ouverture des portes à 11h30)

Au menu: potage, gratin de pommes de terre, jambon, haricots et poires Belle-Hélène

Centre de Quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Inscription jusqu'au vendredi précédant le repas par téléphone :

Walter Hatt tél. 022 796 62 79 / Cécile Emery tél. 079 813 60 49 / Gian-Carlo Turrini tél. 022 796 28 53

Prochain repas le dimanche 17 mars 2024.

Une participation de CHF 12.- minimum par personne est demandée, verre de vin et café sont compris.



Boutique 2000 « du déjà porté »

Les bénévoles de la boutique 2000 vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. Ils vous accueilleront avec sourire et plaisir à la Boutique 2000 où vous pourrez retrouver un choix de vêtements d'hiver à bas prix pour dames, enfants et adolescents. **Prévoyez un sac pour l'achat et la restitution des habits. Fermeture des portes dès 16h50.** Possibilité d'apporter vos habits le lundi et le jeudi de 14h à 16h15, une fois par semaine et par carte.

Fermeture le jeudi 21 décembre 2023 à 17h / réouverture le lundi 8 janvier 2024 à 14h

Rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon (parking au centre commercial – Bus TPG 7, 9, 28, 51 arrêt Lignon-Cité)
Tél. 077 445 69 28 – Facebook: Boutique 2000

Atelier de l'Accueil Adultes-Enfants

Venez nombreuses et nombreux à notre atelier du samedi pour jouer tous ensemble à des jeux de société.

Samedi 27 janvier 2024 entre 9h30 et 12h

Avenue des Libellules 12bis, 1219 Châtelaine
Bus TPG 9, 51 – arrêt Usine à Gaz

- L'Accueil Adultes-Enfants est un espace de jeux et de rencontres, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte.
- Il n'est pas nécessaire de réserver sa place.
- Cagnotte participative à l'entrée.

Info

Service de l'enfance (SEN)
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch



MQJR ChâBal

Fermetures de fin d'année

La MQJR ChâBal sera fermée du 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 et le week-end du 6-7 janvier 2024.

À noter dans vos agendas!

- | | |
|--|---------------------------------------|
| • Sortie ados filles (dès 12 ans / sur inscription) | sam. 13 janvier 2024 à 15h |
| • Soirée enfants (dès 8 ans) | mar. 16 janvier 2024 à 18h30 |
| • Loto (tout public) | sam. 27 janvier 2024 14h à 18h |
| • Sortie enfants patinoire (sur inscription / dès 6 ans) | mer. 31 janvier 2024 à 14h |
| • Sortie famille luge (sur inscription / en famille) | sam. 10 février 2024 à 9h |



Retrouvez notre nouveau programme complet sur notre site internet.
Retrouvez toute notre actualité, en détail, en scannant notre QR code!

MQJR ChâBal, avenue de Crozet 39, 1219 Châtelaine
Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch

Salle d'étude à la bibliothèque de Châtelaine

La bibliothèque met à disposition une salle d'étude.

Horaires

Les mardis, de 18h à 20h, les jeudis de 18h à 21h, les samedis, de 10h à 17h
L'ouverture de la salle lors de ces plages horaires est dédiée à l'étude, pas de service de prêt ni de renseignements!

Info

Bibliothèque de Châtelaine
022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch



La récré numérique

Cet atelier propose aux enfants une sélection d'applications qualitatives, intelligentes, esthétiques et différentes. Partez à la découverte de véritables objets culturels numériques tout en vous amusant !

Avanchets

Lundi 5 février dès 16h30

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Châtelaine

Lundi 15 janvier dès 16h15

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Vernier-Village

Lundi 29 janvier de 17h à 17h45

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Enfants, dès 8 ans – Entrée libre – Parents bienvenus



Atelier Bricobiblio

Création manuelle en lien avec la bibliothèque

Mercredis 17 janvier et 7 février de 14h à 18h

Enfants, dès 7 ans – Entrée libre – Places limitées, sur inscription

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch



En attendant le printemps...

Retrouvez l'Heure du conte à la Bibliothèque des Avanchets.

Mercredis 24 janvier et 14 février à 16h30

Enfants, dès 5 ans – Entrée libre – Places limitées, sur inscription

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch



En attendant le printemps...

Retrouvez l'Heure du conte à la Bibliothèque de Châtelaine.

Mercredi 24 janvier à 16h

Avec Isabelle Lucchinetti

Mercredi 14 février à 16h

Avec Josiane Marin

Enfants, dès 4 ans – Entrée libre

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch



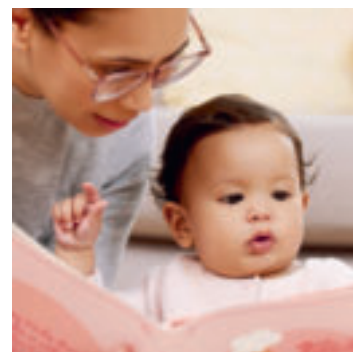
BB lecteurs

Un moment de complicité et d'éveil ludique autour du livre entre bébé et vous. Quatre séances, quatre thèmes différents!

Mardi 13 février de 9h30 à 10h30

Enfants, de la naissance à 4 ans, accompagné d'un adulte – Entrée libre

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch



Goûter philo junior

Thème: l'amour, animé par Fanny Brander

Autour d'un récit, nous nous posons ensemble des questions, toutes celles que l'histoire fait naître en nous, et apportons chacun nos idées. Cet atelier permet de développer son esprit critique et sa posture de citoyen démocratique. Avec goûter maison et jus de fruits de la ferme.

Mercredi 14 février de 16h à 17h

Enfants, de 6 à 12 ans – Entrée libre – Places limitées, sur inscription

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch



Les surprises d'Héloïse

Un spectacle des Marionnettes Croquettes

Vendredi 9 février à 17h

Enfants, dès 4 ans – Entrée libre – Places limitées, sur inscription

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch



Sacha Décosterd a brillé aux championnats du monde de karaté

Le président du Kyokushin Karaté Club Genève (KKCG) a terminé 2^e des moins de 90 kg. Cette compétition marque la fin de sa carrière internationale.

Finir sa carrière en beauté. Sacha Décosterd en rêvait sans oser le formuler explicitement. Le président du Kyokushin Karaté Club Genève (KKCG), qui a son siège dans le quartier de l'Étang, a terminé 2^e des championnats du monde de cette discipline dans la catégorie des moins de 90 kg en novembre en Hollande. Ce podium revêt une signification particulière pour ce sportif verniolan qui clôt ainsi sa longue carrière de compétition internationale.

Nous l'avons rencontré quelques semaines plus tôt alors qu'il rentrait des championnats du monde toutes catégories confondues au Japon. « Ils ont lieu tous les quatre ans, ce sont un peu nos jeux olympiques », traduit le trentenaire. Sacha Décosterd avait déjà pris sa décision d'arrêter la compétition à la fin de l'année.

« Le sport de haut niveau est très égoïste, explique-t-il. Il faut beaucoup s'entraîner, faire attention à son alimentation, voyager... C'est difficilement conciliable avec une vie de famille. Aujourd'hui, j'ai davantage envie de m'occuper de mes petites filles de 3 et 5 ans et de mes élèves. »

Le karatéka s'était fixé trois objectifs au cours de sa carrière : « ne plus avoir peur d'affronter n'importe quel adversaire, monter sur le tatami sans crainte et ne jamais perdre mentalement ». « Cela m'a pris du temps, mais j'ai atteint ces objectifs », note-t-il avec fierté. Ses bons résultats aux derniers classements sont alors comme des cerises sur un beau gâteau confectionné avec patience et minutie au fil des ans.

Sacha Décosterd a l'esprit combattif. Il aime progresser, relever sans cesse de nouveaux défis. C'est d'ailleurs cette multitude d'apprentissages que le Verniolan apprécie dans cet art martial. « On peut s'améliorer à tout âge, explique-t-il. Il y a une recherche d'une forme de perfection dans le karaté. Selon l'état physique du moment, on peut davantage développer sa souplesse, sa force ou sa technique de combat. »

En marge de son activité au KKCG, ce père de famille enseigne la biologie et les maths, dont certains cours au Centre de formation préprofessionnelle à Châtelaine. Il dit avoir transposé les valeurs inculquées dans son sport fétiche à beaucoup d'autres sphères de sa vie, notamment professionnelle. « C'est une vraie école de vie, j'y ai appris entre autres le respect, la discipline, la volonté », relève l'athlète qui pratique ce sport depuis l'âge de 4 ans.



Sacha Décosterd donne également des cours dans le dojo de l'Étang.

Info

geneve-kyokushin.com/le-kyokushin

Les Karatékas verniolans brillent sur la scène internationale

Des karatékas déterminés qui s'entraînent avec acharnement.

Deux récents événements sportifs ont mis en lumière les talents des karatékas du Kyokushin Karaté Club Genève (KKCG). Les membres du club ont participé à des compétitions internationales, démontrant leur détermination et leur engagement en karaté.

Tout d'abord, Sacha Décosterd a représenté la Suisse au Championnat du Monde Shinkyokushin à Tokyo, la plus grande compétition de karaté Kyokushin au monde qui se déroule tous les quatre ans au Japon. C'est le seul Suisse a participé au combat lors de cet événement. Bien qu'il ait perdu son deuxième combat contre Yuki Okada, un adversaire japonais classé 5^e de la compétition, Sacha a montré une performance exceptionnelle en remportant son premier combat contre un adversaire coréen par Wazari. Il a exprimé sa gratitude envers son dojo, sa famille, ses amis, et tous ceux qui l'ont soutenu tout au long de sa préparation. Il a également tenu à remercier le Canton de Genève et la Ville de Vernier pour leur soutien précieux. «Ce voyage n'aurait pas été possible sans l'aide de nombreuses personnes qui m'ont soutenu dans ce projet» précise-t-il.

Pendant ce temps, l'équipe du KKCG a participé à l'Open de Touraine à Saint-Pierre-des-Corps. C'était la première compétition de la saison et la première compétition de la carrière pour Sébastien et Guillaume, deux membres du KKCG. Les deux nouveaux compétiteurs ont fait preuve de détermination en participant chacun à trois combats, et ils ont tous les deux terminé à la quatrième place dans leur catégorie respective.

Le KKCG a également célébré les succès de Ayoub, qui a décroché la deuxième place après deux combats, et de Senpai Manu, également deuxième, après trois combats.

Ces deux événements démontrent que les membres du club ont un engagement inébranlable envers le karaté et se préparent avec détermination pour les compétitions. Nous attendons avec impatience de voir les réussites futures de ces karatékas!

Info

Tél. 079 576 85 73 – geneve-kyokushin.com
geneve-kyokushin.com



Début de saison des compétitions pour le Kyokushin Club Samourai Vernier

Week-end du 21 et 22 octobre à Saint-Pierre-des Corps (Touraine)

Nous voilà repartis sur les tatamis avec nos combattants. Cette année nous sommes partis avec dix compétiteurs adultes-enfants.

C'est Jonathan Ryser qui montre la voie samedi en montant sur la troisième marche du podium en catégorie Vétérans. Dimanche, nos juniors ont également fait d'excellents résultats. On commence avec les Pupilles dans leur catégorie respective avec McKenzie Zaslavsky pour sa première compétition internationale monte sur la troisième marche et Zéliona Cavadini monte sur la deuxième marche .

Ensuite c'est au tour des Benjamins qui continuent sur la lancée avec Julia Do Espirito Santo, pour sa toute première compétition, monte sur la deuxième marche et Antoine Comte finit sur la première marche.

Les Benjamins font un podium commun, Tamar Sivic qui combat également pour la première fois en international finit, sur la troisième marche et Arthur Comte sur la deuxième.

Il nous reste trois combattants dans la catégorie Cadets. Cassidy Zaslavsky a été surclassée, a tenu bon et finit quatrième. Nous sommes extrêmement fiers qu'elle ait été jusqu'au bout. Naomie Rios Valente est montée sur la deuxième marche et Afonso Silvestre Morais

pour sa première compétition internationale monte sur la première marche.

Juste avant de clôturer cette magnifique compétition la Municipalité de Saint-Pierre-des-Corps nous a décerné la coupe du Fair-play. Quelques semaines plus tard le club a eu une autre magnifique nouvelle. En effet, lors des Automnales à Palexpo, notre Président et Senpai Sammy Roland ont été désignés pour partir au Japon à Shizuka pour le second So-Kyokushin World Karate Championship. Malgré le décalage horaire Senpai Sammy a fait deux magnifiques combats le samedi 25 novembre. Il gagne le premier par Ippon et le deuxième par décision des juges, ce qui lui permet d'accéder le lendemain au quart de finale.

Dimanche, pour le plus grand bonheur de son coach Senpai A, et pour celui de tous ses élèves, ainsi que les parents et toutes les personnes qui l'ont suivi dans cette aventure, il nous ramène une magnifique troisième place derrière deux Japonais.

Nous avons commencé très fort cette année et espérons continuer ainsi pour nos prochaines compétitions à venir.

Info

Tél. 079 576 85 73 – info@geneve-kyokushin.com
geneve-kyokushin.com



Retour sur la 3^e édition du Mathey-Tissot Vernier Open

La compétition a attiré 134 joueuses et joueurs sur les courts verniolans entre le 30 septembre et le 8 octobre.



A l'occasion de la 3^e édition du Mathey-Tissot Vernier Open, 134 joueurs de tennis se sont affrontés sur les courts verniolans entre le 30 septembre et le 8 octobre. Sur les six tableaux de la compétition, deux étaient consacrés aux femmes. Cette 3^e édition a ainsi enregistré un record de participation féminine avec l'engagement de 44 joueuses!

Le coaching, autorisé depuis deux ans au Tennis Club Vernier, a apporté un vrai plus à l'événement. Ce rôle, rempli à merveille par Gabriella Duarte, une des joueuses emblématiques du club, a permis d'animer davantage les matchs dans une bonne ambiance participative, voire enflammée, avec un public bien garni. Les joueurs arrivés en demi-finales ont pu par ailleurs profiter des massages sportifs de Caroline.

Les finales WS R1-R4, MS R1-R4, comme le double mixtes R1-R9, ont été arbitrées par Rafael Campos (arbitre ITF) avec une équipe de ballgirls/boys.

À chaque changement de côté, de la musique a été diffusée contribuant à la bonne ambiance du moment! Convivial et compétitif! Voilà en deux mots l'essence recherchée pour les tournois à Vernier.

Mario Dipietro
pour le Tennis Club de Vernier

Info

Tél. 022 341 25 15 – info@tcvernier.ch
www.tcvernier.ch

DM R1-R9

Finalistes: Gabriela Duarte & Patrizio Maucci, TC Vernier / Vainqueurs: Diane Asensio & Laurent Sambo (photo), TC Vernier

MS 45+ R5-R9

Finaliste: Stefan Tromel, TC Vernier / Vainqueur: Alessandro Bilanceri (photo), TC Drizia-Miremont

WS R5-R9

Finaliste: Sunny Plassard, TC Vernier / Vainqueur: Anna Chojecka (photo), TC Meyrin

MS R5-R9

Finaliste: Julian Esteban, TC Vernier / Vainqueur: Nils Gabriel (photo), TC Trois-Chêne

WS R1-R4

Finaliste: Luiza Karabut, TC Geneva Country / Vainqueur: Milana Lorenzi (photo), TC Drizia-Miremont

MS R1-R4

Finaliste: Mathis Clement, TC Leysin / Vainqueur: Gil Cohen (photo) TC Nyon

Alexis, jeune pilote prometteur de kart

En septembre, le Verniolan a terminé 3^e d'un championnat suisse. Il rêve de F1 !



Alexis Genolet, 13 ans, lors d'une course

La Ville de Vernier compte-t-elle un futur champion de F1 ? Alexis Genolet en suit en tous cas les traces. À 13 ans, ce jeune Verniolan brille déjà sur les circuits de karting suisses et internationaux. Dernier palmarès en date : sa troisième place lors du championnat lame série Suisse en septembre !

La passion pour la vitesse et les circuits s'est propagée de père en fils chez les Genolet. Amateur sporadique de karting, Cédric, le père, découvre, un jour en Alsace, le kart de compétition. « J'ai tout de suite beaucoup aimé et j'en ai acheté un d'occasion de retour à Genève. » Dès lors, la famille organise des sorties sur divers circuits de la région avec des copains. Installé dans la tribune des spectateurs, le petit Alexis regarde les adultes s'élancer sur la piste avec un brin d'envie. « Je me disais que ça avait l'air bien, se souvient-il. La vitesse, la piste... ça me faisait envie ! »

À tout juste quatre ans, son père lui achète un petit kart et l'emmène rouler sur des parkings. Les bases de la conduite acquises, Alexis a le

droit de tourner seul sur les circuits lorsque les pilotes prennent leur pause de midi. L'écolier s'y sent bien, il n'a pas peur.

Les choses sérieuses démarrent en 2018. Alexis prend les commandes d'un minikart et commence les compétitions. Il garde un souvenir fort de ses premières courses. « Au début, j'étais un peu choqué. Il y avait beaucoup de pilotes, ils étaient agressifs et poussaient sur la piste. » Rapidement, le jeune coureur prend ses marques et apprécie la présence de ses concurrents. « Je peux les dépasser, c'est plus rigolo », explique-t-il, des éclats dans ses grands yeux bruns.

Il y a un an, le jeune pilote a une grosse frayeur. « Lors d'une course, les deux karts devant moi se sont accrochés et en essayant de les éviter, je les ai percutés, relate-t-il très calmement. J'ai fait un tonneau et je me suis cassé le bras. » La version du père est plus émotive : « On a tous eu très peur, c'était vraiment impressionnant. Alexis roulait à 100 km/h et a été projeté à plusieurs mètres loin de son véhicule, c'était hor-

rible!» Choqués, les parents veulent mettre un terme aux compétitions. Son opération du bras derrière lui, Alexis, lui, ne rêve que d'une chose: retourner sur la piste. Cédric Genolet et son épouse finissent par accepter, non sans crainte: «Bien sûr qu'on a peur à chaque course, mais c'est lui qui décide!».

L'année 2023 marque donc une forme de renaissance ou de nouveau départ pour le pilote verniolan. Grâce à ses bons résultats, Alexis a intégré une équipe basée à Saint-Aubin, dans le canton de Fribourg. Il bénéficie ainsi des avantages des membres de toute une écurie. «Ils disposent de toutes les pièces pour faire des réglages fins. Cela peut faire la différence sur une course», explique son père, qui relève que le jeune pilote touche une subvention de la Commune.

La vie de famille des Genolet est désormais rythmée par le calendrier des championnats. «Souvent on part le jeudi soir, on s'entraîne le vendredi et le samedi, et le dimanche a lieu la compétition», détaille Alexis. «Il a de la chance car ses profs au cycle sont très compréhensifs», note son père qui ne manque toutefois pas de préciser à son fils que tout cela est possible seulement si les résultats scolaires suivent. Le jeune homme acquiesce. Le marché est bien compris.

Demande de subvention pour les sportifs individuels

La Ville de Vernier soutient les sportifs individuels qui participent à des compétitions nationales. Pour connaître les conditions d'octroi des subventions, consultez notre site internet. La demande peut être effectuée en ligne.



Info

Service des sports (SSP)
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

Basket : Allez soutenir les Lions de Genève !

La Ville de Vernier offre 50 billets de match qui donnent accès gratuitement à toutes les rencontres des Lions de Genève pour la saison régulière, en balcon debout à la salle du Pommier au Grand-Saconnex.

Calendrier des matchs

www.lionsdegeneve.ch

Cette offre est exclusivement réservée aux Verniolans. Les billets sont remis sur présentation d'une pièce d'identité.

Les retraits se font à la réception de la mairie. Il ne sera pris aucune réservation par téléphone.

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, 1214 Vernier

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 14h, mercredi 9h à 17h



Thé dansant pour les seniors aux Avanchets

L'année 2023, qui a commencé avec la célébration de notre 10^e anniversaire, arrive à son terme. L'équipe des Rencontres musicales des Avanchets vous remercie de votre présence nombreuse et votre bonne humeur durant cette année.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour les Fêtes qui approchent et nous réjouissons de vous retrouver toujours aussi nombreux et dynamiques.

La variété française, les danses en ligne et autres venues d'ailleurs vous attendent en 2024 pour passer un agréable après-midi lors des rencontres des Avanchets.

Réservez vos samedis 3 février, 20 avril, 8 juin, 31 août, 5 octobre et 7 décembre 2024 de 14h à 17h30

Centre de Quartier des Avanchets
dans le Centre commercial
Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Les pâtisseries et les boissons sont proposées à un prix modique. Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Info

Tél. 076 327 32 08



Vœux des clubs des aînés

Les clubs d'aînés de la Ville de Vernier et l'association Sel et Poivre vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent leurs bons vœux pour 2024!

Club des aînés des Libellules

Av. des Libellules 4, 1219 Châtelaine
Tél. 078 712 24 23

Club des aînés du Lignon et Aire

Av. du Lignon 53, 1219 Le Lignon
Permanence le mardi de 14h30 à 16h
clubdesaines1219@gmail.com

Club des aînés de Vernier-Village

Ch. de Poussy 56, CP 468, 1214 Vernier
Ouverture les mercredis et vendredis de 14h à 17h
Tél. 079 255 02 68

Association Sel et Poivre

p.a. Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis, 1219 Aire
Tél. 022 796 59 42 – comite@seletpoivre1219.ch

Société féminine de gymnastique de Châtelaine

Apprendre à écouter son corps

En faisant de la gym, vous pourrez vous maintenir en forme et rencontrer plein de personnes sympas. Si vous aimez l'endurance, la souplesse et le stretching, la gym dames est faite pour vous.

Groupe dames

Mardi de 19h à 20h15

Ecole de Balaxert

Jedi de 20h à 21h

Ecole Avanchet Jura

Cotisation

1 cours fr. 100,-- par an

2 cours fr. 150,-- par an

1^e séance d'essai offerte

Informations

Verena Loukili

Tél. 022 792 96 78

Tél. 076 511 64 87 (messagerie)

Promotions Seniors 2023

L'édition 2023 des Promotions Seniors s'est déroulée le 18 novembre dernier aux Services industriels de Genève. Retour sur évènement.

Chaque année, cette manifestation fête les Verniolanes et Verniolans qui atteignent 64 ou 65 ans, accompagnés d'une personne de leur choix. Près de 200 personnes étaient présentes. C'est l'occasion de marquer ce passage vers une étape de vie faite de défis à relever!

Les autorités de la Ville de Vernier ont célébré nos invités. Des stands d'informations étaient à disposition, l'occasion aussi de s'intéresser aux nombreuses formes de bénévolat dans lesquelles s'engager.

Lors de cette soirée, la mise en place, l'accueil, l'aide à la confection du repas et le service à

table ont été assurés par quatorze jeunes Verniolans «petits jobs» encadrés par des travailleurs sociaux hors murs: cette prestation est toujours très appréciée par les invités. Un grand bravo et merci à eux!

Pierric Tenthorey, magicien et humoriste, a proposé un merveilleux spectacle de magie, quel succès!

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

© Nicolas Dupraz



Association des Intérêts de Vernier- Village

L'AIVV est sensible à tout ce qui participe à l'amélioration de notre environnement, au sens large du terme, y compris à l'aspect visuel. La photo ci-dessous (exemple) est révélatrice de ce qui devrait être évité. Si les containers contenant nos poubelles doivent être vidés trois fois par semaine, il est fréquent qu'ils soient « oubliés » au-delà des jours de levées. Nous ne pouvons qu'encourager les régies et concierges à participer à l'embellissement du Village plutôt qu'à son contraire. À moindre frais il est possible de réaliser des petits abris en bois afin de masquer ces containers. Merci d'avance à toutes les personnes concernées pour la recherche de meilleures solutions.



L'AIVV souhaite également commenter la sortie annuelle du Conseil municipal en avion au Portugal. Pour rappel, en 2015, l'AIVV avait envoyé aux autorités genevoises une pétition munie de 4'800 signatures et demandant l'interdiction de tout trafic aérien commercial entre 23h et 6h. Cette pétition était soutenue par diverses associations, de Vernier, de Satigny et de Versoix.

Le Conseil administratif de Vernier était intervenu auprès du Conseil d'Etat, de l'OFAC, et du Conseil d'administration de l'aéroport afin que le règlement d'exploitation de l'Aéroport international de Genève (AIG) soit modifié afin d'interdire entre 23h et 6h, tout trafic aérien com-

mercial. Comme vous l'aurez bien compris, le bruit des avions est un problème qui mérite une mobilisation permanente afin de ne pas laisser la situation se dégrader encore et nos Autorités communales font un travail remarquable dans ce sens. Dès lors, nous avons été désagréablement surpris d'apprendre que le Conseil municipal, s'est rendu pour un week-end au Portugal, en avion! Quelle déception et quelle erreur, que nos Autorités doivent montrer l'exemple et surtout de ne pas se trouver dans une situation de porte-à-faux dans ce contexte de réchauffement climatique et de lutte contre le bruit. L'AIVV continue d'œuvrer pour améliorer notre Qualité de Vie et vous remercie de votre fidélité.

L'heure des traditionnels vœux de fin d'année!

Noël pointe le bout de son nez. Et dans une poignée de jour, le monde basculera en 2024! C'est pourquoi, les membres du comité de votre association souhaitent vous présenter ses vœux pour la nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, santé, et concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur. Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour vous remercier de votre soutien. Sans vous, chère(s) membres, il est impossible de mener à bien les actions que nous menons.

Info

Association des Intérêts de Vernier-Village

p.a. M. Patrick Arnoldi

Route de Peney 42B – 1214 Vernier

Cotisation annuelle: CHF 25.– personne seule / CHF 40.– pour couple

IBAN CH23 0900 0000 1258 8196 7

CCP 12-588196-7

Nous suivre sur Instagram: aivv1214

ActuVernier : planning des parutions 2024

Edition	Remise des contenus	Distribution
N° 1	Vendredi 12 janvier	Mercredi 7 février
N° 2	Vendredi 1 ^{er} mars	Mercredi 27 mars
N° 3	Vendredi 26 avril	Mercredi 22 mai
N° 4	Vendredi 7 juin	Mercredi 3 juillet
N° 5	Vendredi 26 juillet	Mercredi 21 août
N° 6	Vendredi 30 août	Mercredi 25 septembre
N° 7	Vendredi 4 octobre	Mercredi 30 octobre
N° 8	Vendredi 22 novembre	Mercredi 18 décembre

Le planning est disponible sur www.vernier.ch/planning

Publicité



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme D. Tsoncheva

Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch



REJOIGNEZ LA VILLE DE VERNIER
SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM



www.facebook.com/VilledVernier

www.instagram.com/VilledVernier

CAMPUS
DESIGN & SPORT
 ÉCOLES SUPÉRIEURES

PORTES OUVERTES
LES JEUDIS 18 JANVIER & 7 MARS 2024
 DÈS 17H . AVENUE DE L'ÉTANG, 72 . VERNIER

ÉCOLE
 DE **MANAGE-**
MENT
 DU **SPORT**



WIN
 ÉCOLE DE MANAGEMENT
 DU SPORT

BACHELORS & MBA
 MANAGEMENT DU SPORT / ÉVÉNEMENTIEL
 MARKETING SPORTIF

PLUS D'INFOS



www.winsportschool.com

DESIGN DE MODE
ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
GRAPHISME & COMMUNICATION

FORMEZ-VOUS
AUX METIERS
DU DESIGN

IPAC
DESIGN
GENEVE
 ÉCOLE SUPÉRIEURE
 DES METIERS
 DU DESIGN

PRÉPA BTEC DÈS 16 ANS
 BACHELORS
 COURS DU SOIR

PLUS D'INFOS



IPAC-DESIGN.CH

Décembre

Mercredi 20 décembre – *L'Heure du conte* à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Du 24 déc. au mardi 2 janv. – Fermeture de l'administration communale – Réouverture mercredi 3 janvier 2024.

Janvier

Samedi 13 janvier – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h.

Dimanche 14 janvier – Atelier Danse en famille à l'école des Libellules à 10h.

Dimanche 14 janvier – Concert par l'Avenir à l'église de Vernier à 17h.

Dimanche 14 janvier – Repas *Joyeux Dimanches* au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Lundi 15 janvier – *La Récré numérique* à la bibliothèque de Châtelaine à 16h15.

Mercredi 17 janvier – *Atelier Bricobiblio* à la bibliothèque des Avanchets à 14h.

Mercredi 17 janvier – Groupe de parole Proches aidants au Centre de Quartier de Balexert à 18h.

Mardi 23 janvier – Séance du Conseil municipal à la Mairie à 20h.

Mercredi 24 janvier – *Heure du conte* à la bibliothèque de Châtelaine à 16h et la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Samedi 27 janvier – Atelier Accueil Adultes-Enfants de 9h30 à 12h.

Samedi 27 et dimanche 28 janvier – *Hush* à la Salle du Lignon à 16h.

Lundi 29 janvier – *La Récré numérique* à la bibliothèque de Vernier-Village à 17h.

Mercredi 31 janvier – *Filmarcito* à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

Mercredi 31 janvier – « Recrutement en direct » au restaurant Migros de Balexert à 15h.

Février

Jedi 1^{er} février – *Livres à goûter* à la bibliothèque de Châtelaine à 15h.

Vendredi 2 février – *Olympia* à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 3 février – *Rébecca Balestra* à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 3 février – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Lundi 5 février – *La Récré numérique* à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Mercredi 7 février – *Atelier Bricobiblio* à la bibliothèque des Avanchets à 14h.

Mercredi 7 février – *Filmarcito* à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

Mercredi 7 février – *Apéro-polar* à la bibliothèque de Vernier-Village à 18h30.

Du 8 au 10 février – *Flesh* à la Salle du Lignon à 20h.

Du 1^{er} au 14 février – Festival Antigel.

Vendredi 9 février – *Les surprises d'Héloïse* à la bibliothèque de Châtelaine à 17h.

Dimanche 11 février – Repas *Joyeux Dimanches* au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Mardi 13 février – *BB lecteurs* à la bibliothèque des Avanchets à 9h30.

Mercredi 14 février – *Filmarcito* à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

Mercredi 14 février – *Heure du conte* à la bibliothèque de Châtelaine à 16h à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Mercredi 14 février – *Goûter philo junior* à la bibliothèque de Vernier-Village à 16h.

Mercredi 14 février – Groupe de parole Proches aidants au Centre de Quartier de Balexert à 18h.

Aménagement

Chemin du Château-Bloch 11, 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch
Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Reçoit sur rendez-vous.

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 14h à 17h
Tél. 022 306 07 50 du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
sba@vernier.ch

Cohésion sociale

Chemin de l'Étang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Chemin du Château-Bloch 11, 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h

Espace public

Rue du Village 15, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 50 – sep@vernier.ch

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 9h à 14h, le mercredi jusqu'à 17h. **Possibilité de contacter le service pour fixer un rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.**
Tél. 022 306 07 60 du lundi au vendredi : 9h à 16h
sqp@vernier.ch

Police municipale

Avenue de l'Étang 55, 1219 Châtelaine
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 10h à 14h
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 7h à 23h - samedi : 13h à 23h - Urgence : 117
ssp@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon
Ouverture du guichet du lundi au vendredi : 8h30 à 13h
Réception téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 à 13h et 14h à 16h15
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

mais que
font ces
déchets



dans ce sac
poubelle?
leur place
est ici



P'tite poubelle verte et sacs compostables disponibles dans votre commune



c'est pourtant facile
de pas se tromper

